

Différences

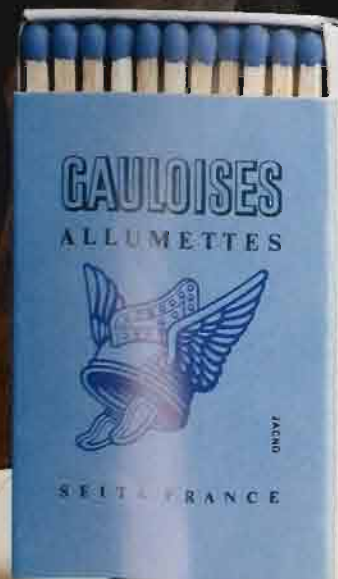
LE PEN :
Le gros et le détail
ALBERTINI :
Retour d'Afrique
LOUIS MALLE :
Lion d'or

Quart monde :
deux millions
et demi

d' **EXCLUS**

GAULOISES. LES FILS DE LA TERRE.

ALLUMETTES EN VENTE DANS LES BUREAUX DE TABAC.



A L L U M E T T E S

EDITO

MEMOIRE

Pauvre Le Pen, voilà des mois que ça lui pendait au nez ! Il faisait pourtant attention à ses mots, il évitait de s'énerver, il jouait les tontons sympas et forts en gueule. Et puis, brutalement, en direct, l'extrémiste de droite a craqué les coutures du costard politicien qu'il se taillait depuis des années.

Ce serait facile pour Différences de pavoiser. Ça n'est pas le genre de la maison. Mais une fois passée la vague unanime et touchante de l'indignation, on va voir ce qu'on va voir.

On va compter les démocrates indignés qui signeront pour la candidature Le Pen aux présidentielles ; et ceux qui continueront de gérer des villes et des régions avec le parti de celui qui traîne une casserole bien encombrante.

La mémoire n'est pas une question de phosphore et sucer des allumettes n'arrangerait pas la cervelle lepénienne. Louis Malle n'a jamais vu les chambres à gaz, lui non plus. Mais il a vu, un matin, partir son meilleur copain entre deux flics de la Gestapo. Cet ami n'est jamais revenu, comme tant d'autres. Il était juif.

La mémoire de Louis Malle a mis 45 années à accoucher. 45 ans pour que le drame – toujours porté en lui – qui l'avait fait cinéaste s'ordonne, se comprenne et puisse se lire en un film beau, vrai, plein de regards, d'amitié, de lâcheté et de courage.

Entre Louis Malle et Le Pen, n'y a-t-il qu'une question de mémoire ?

Différences

OCTOBRE

Différences

Magazine créé par le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), édité par la Société des éditions Différences 89, rue Oberkampf, 75011 Paris. Tél. : (1) 48.06.88.33.

SOMMAIRE

ACTUEL

6 Le Pen et la presse : pudeurs tardives.

Condamnations unanimes après les scandaleuses déclarations de Le Pen sur les chambres à gaz. Sincères ou calculées, ces pudeurs tardives de la presse et de la droite ?

8 Albertini : l'homme tranquille.

De retour d'Afrique du Sud, le jeune coopérant français répond à Différences sur ce qu'est l'apartheid, ce qu'il a vu, ce qui bouge.

Propos recueillis par RENE FRANÇOIS

DOSSIER

16 Deux millions et demi d'exclus : le quart monde.

Le quart monde, c'est plus de deux millions de personnes marginalisées par la pauvreté et la misère. Souvent mal instruits, sans métier, sans travail, ils tentent de vivre dans les marges d'une société qui rejette ses perdants.

CHERIFA BENABDESSADOK

CULTURE

26 Louis Malle : l'exil et l'enfance.

Lion d'or à Venise pour Au revoir les enfants, Louis Malle a croisé notre reporter.

Entretien réalisé par J.-P. GARCIA

DECOUVERTE

32 La Nouvelle-Calédonie.

Référendum ou pas, la Nouvelle-Calédonie c'est aussi une vieille histoire. Et d'abord celle d'un peuple et de sa terre. Jean Guiart en est le spécialiste.

Entretien de SUSANNA GILLI

Et le courrier, les petites annonces, Les jeux

ABONNEMENTS

1 an : 200 F.
1 an à l'étranger : 220 F.
6 mois : 120 F.
Etudiants et chômeurs, 1 an : 150 F.
6 mois : 80 F.
(joindre une photocopie des cartes d'étudiant ou de pointage).
Soutien : 240 F.
Abonnement d'honneur : 1 000 F.
Algérie : 15 dinars. Belgique : 140 FB.
Canada : 3 dollars. Maroc : 10 dirhams.

Publicité au journal

Photocomposition
PCP, 17, place de Villiers,
93100 Montreuil. Tél. : 42.87.31.00

Impression Montligeon. Tél. : 33.83.80.22.
Commission paritaire n° 63634
ISSN 0247-9095.
Dépôt légal : 1987-10

La rédaction ne peut être tenue pour responsable des photos, textes et documents confiés.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Albert Lévy

REDACTION

Rédacteur en chef
Jean-Michel Ollé
Secrétariat de rédaction-
maquettes :
Véronique Mortaigne
Service photos :
Abdelhak Senna

ADMINISTRATION/GESTION

Khaled Debbah

PHOTO COUVERTURE

Scoop N'Images/Portier

ONT PARTICIPE A CE NUMERO :

Robert Pac, Rabha Attaf, Chérifa Benabdessadok, Pierrette Cazalere, Philippe Pottiee-Sperry, René François, Yves Thoraval, Laure Lasfargues, Mogniss H. Abdallah, Chantal Langeard, Susanna Gilli, Jean-Pierre Garcia.

LOI DE 72 : ET LE FOND ?

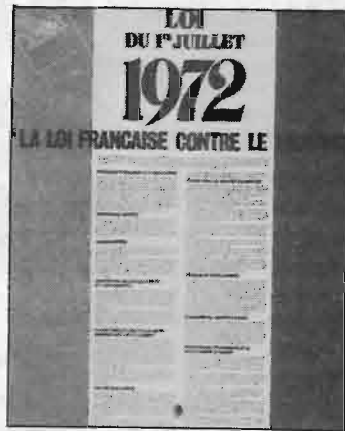
Le 30 juillet dernier, trois articles de la loi antiraciste de 1972 ont été modifiés, pratiquement sans débat, dans un train de DMOS (diverses mesures d'ordre social).

Un vote-éclair qui traduit sans doute un certain malaise sur ces questions et, en tout cas, la volonté de ne pas lancer un débat public sur un terrain difficile pour le gouvernement, compte tenu des débats qui traversent la majorité, tout en se démarquant du Front national. On dit même que le ministre Philippe Séguin a dû revenir sur un certain nombre de propositions faites pour améliorer la loi.

Les associations antiracistes consultées ont alors émis toute une série de réserves sur la rédaction même des textes où le flou des définitions laisse des trous dans la législation antiraciste.

Concrètement, dans l'article 416-2 du Code pénal qui punit le refus d'un bien ou d'un service « à une association ou à une société », ces deux termes sont remplacés par « personne morale ». Un changement de formulation qui peut constituer, dans certains cas, un élargissement du délit. Etant entendu que la loi s'applique aussi aux personnes physiques qui composent les dites personnes morales.

La loi prévoit (Art. 416-1 du



Code pénal) que, dans certains cas, une discrimination puisse avoir un « motif légitime » : par exemple, si une association de Bretons refuse l'adhésion d'un Auvergnat ; ou si une boucherie confessionnelle exige un employé d'une religion précise. Or il est ajouté que ce « motif légitime » s'agissant d'offres de biens ou de service ne pourrait intervenir « en matière de discrimination raciale. »

On sait que la loi parle de discrimination fondée sur la « race », la religion, l'ethnie, la nationalité ainsi que sur le sexe ou la situation familiale. Fallait-il établir une distinction, et sur quelle base ? Une incompréhensible modification du texte, considérée comme confuse par le MRAP. Cette mesure va aussi conduire les juges à définir ce qu'est une « race ». Pour comprendre les in-

quiétudes du MRAP, qu'on se souvienne simplement de l'opinion de la cour de Paris (le 26 mars 1986) sur les propos de Romain Marie. Celui-ci avait déclaré que « nous sommes sous l'œil des barbares, les immigrés se reproduisent comme des lapins (...) l'avènement d'un président musulman nous guette... » La cour a estimé que ces paroles ne contenaient « aucune exhortation, incitation hostile aux immigrés ».

Enfin, dernier amendement voté : le texte permettant aux associations « portant assistance à des victimes de discriminations » de se constituer partie civile (Art. 2-1 du Code de procédure pénale).

On se demande s'il y a là un élargissement des possibilités d'ester en justice, puisque cette définition semble s'appliquer aux associations antiracistes, déjà concernées. Or, le MRAP souhaitait que les associations d'immigrés, de locataires, de parents d'élèves, etc. puissent bénéficier de cette capacité.

La Loi de 1972 a marqué un vrai progrès et elle doit être complétée, mais elle demande surtout à pouvoir être appliquée et précisée. Cela demande un véritable débat parlementaire dont le gouvernement a visiblement voulu faire l'économie dans cette session. □

JUSQU'AU BOUT

Jean-Michel Dubernard est député RPR et antiraciste. Autant dire que les videurs d'une boîte à la mode de Lyon qui ont, en sa présence, refusé l'entrée à une jeune Ivoirienne sont tombés sur un os.

Le videur ayant indiqué clairement que « Les Maghrébins et les Noirs ne rentraient pas à l'Actuel », le député a déposé plainte pour propos et injures racistes, après avoir alerté la presse et la police. Sain réflexe, non ?

« Je suis pour le strict contrôle

aux frontières, pour un code de la nationalité impliquant un choix clair, mais j'estime qu'à partir du moment où des étrangers sont chez nous en toute légalité, ils ont droit à notre respect. De tels propos et attitude sont une honte pour la France, j'irai jusqu'au bout de ma plainte. »

Le code de la nationalité, non merci, M. Dubernard. Mais pour le reste, merci de la démonstration que vous venez de faire. Et on se demande vraiment ce qu'attendent les organisations



M. Dubernard.

antiracistes de votre département pour vous proposer de se battre avec elles pour le « respect auquel ont droit les immigrés », comme vous le dites. □

CODE DE LA NATIONALITE : DEMAIN PLUS QU'AUJOURD'HUI...

Le projet de réforme du Code de la nationalité, par le gouvernement sur le bureau de l'Assemblée nationale, est-il renvoyé aux calendes grecques ? Le soudain revirement du garde des Sceaux, Albin Chalandon, qui déclarait fin août qu'il lui « semblait très improbable qu'un texte puisse venir à l'Assemblée avant l'élection présidentielle » a dû, en effet, en surprendre plus d'un. D'où déclaration contradictoire et simultanée au sein même du gouvernement, ainsi que dans les rangs de la majorité.

Le Premier ministre a mis fin à la polémique le 8 septembre en ces termes : s'il y a consensus il y aura réforme ; et si ce n'est pas le cas lorsque la Commission aura remis son rapport, « Alors, dit-il, je reporterai cela après les élections présidentielles pour que cela se fasse dans la sérénité ». Il n'est donc pas question pour lui de reculer. Une affaire dont le dénouement dépend en partie de l'avis de la Commission de la nationalité qui a tenu sa conférence de presse de rentrée le 9 septembre. M. Marceau Long, son président, a annoncé ce jour-là le calendrier des auditions publiques de la Commission, et communiqué la liste des personnalités qui y seraient entendues. Ces séances, commencées le 18 septembre, se déroulent deux fois par semaine et sont retransmises en direct sur FR3.

« Une fois les auditions publiques achevées, la Commission aura largement avancé son programme », indiquait Marceau Long en se plaçant au-dessus de la mêlée politique. Il s'agira ensuite pour elle d'« arrêter ses propositions en essayant d'arriver à des solutions admissibles par tous et pour tous ». Le rapport de la Commission des sages devrait donc être prêt, précisait-il ensuite, pour le 1^{er} dé-

cembre au plus tard.

En fait, au-delà de parvenir à un consensus, les sages ont pour principale mission de dénouer ce dossier inextricable en le soustrayant, bien sûr, au débat politique. Elle ne doit pas seulement étudier les acquisitions automatiques de la nationalité, la réforme des procédures de naturalisation et la lutte contre les mariages blancs. On lui a demandé aussi d'examiner une question délicate qui ne figurait pas dans le projet de loi : la double nationalité et ses conséquences sur le service militaire. En effet, une douzaine de pays ont conclu un accord avec la France permettant aux titulaires d'une double nationalité d'effectuer leur

Mais à y regarder de plus près la réalité des chiffres tendrait à prouver le contraire : la majorité des conscrits beurs optent pour le drapeau tricolore. En effet, selon les dernières statistiques disponibles du ministère de la Défense, c'est le cas de 91 % des 72 000 jeunes Algériens de la deuxième génération concernés par le service national en 1985.

Le problème est, comme on le voit, fort complexe, et il faudrait trois ans et non trois mois à la Commission pour, d'une part, y voir clair dans les multiples facettes que nous offrent les enfants d'immigrés – et en particulier leur comportement ambivalent sur la question de leur nationalité –, et, d'autre part, har-

actuel. Ceux-ci permettent respectivement de devenir français automatiquement à l'âge de dix-huit ans aux enfants nés en France de parents étrangers (droit du sol), ainsi qu'aux conjoints de Français par simple déclaration au bout de six mois de vie commune.

Parallèlement les conditions d'opposabilité à l'octroi de la carte d'identité française sont étendues à tel point qu'il suffirait d'avoir été condamné pour un délit mineur à six mois de prison ferme pour être considéré comme n'offrant pas de garantie suffisante et cela suffit, dès aujourd'hui, pour être expulsé. Par ailleurs, comme c'est encore le cas aujourd'hui, le refus de la nationalité n'est pas justifié et demeure sans recours possible. C'est le fait du prince.

La fin justifie-t-elle les moyens ? « Si la France ne peut se maintenir qu'en se peuplant d'immigrés, lit-on dans le dernier livre d'Albin Chalandon, *Quitte ou double* (éd. Grasset), le prix à payer à terme risque d'être un changement de civilisation : l'illustre Colombey-les-Deux-Eglises deviendrait Colombey-les-Deux-Mosquées ». Nul doute que ce syndrome du minaret a conduit le garde des Sceaux à mener sa réforme avec ardeur, du moins dans les premiers temps.

« Je ne cède sur rien », insistait-il dans une interview publiée par *Le Figaro* le 19 juin, quelques jours avant la présentation officielle de la Commission de la nationalité.

On le voit, la mise sous le coude du projet de réforme du Code de la nationalité n'est pas sa fin. Simple, sans doute, une volonté politique du gouvernement de laisser refroidir un dossier brûlant et mal préparé. □

RABHA ATTAF

Faut-il ou non réformer le Code de la nationalité avant les présidentielles ? Le gouvernement hésite, partagé entre le désir de satisfaire et la peur de braquer l'opinion contre lui. La commission, elle, s'est mise au travail.

service national dans un des deux Etats.

Un jeune franco-algérien, par exemple, peut choisir de faire son service dans l'un ou l'autre des deux pays. Il n'y a là vraiment pas de quoi fouetter un chat. Sauf pour le Front national qui trouve un nouveau prétexte pour alimenter sa campagne xénophobe sur le thème : il n'est pas normal qu'un nombre croissant de Français choisissent de faire leur service militaire en Algérie.

Pas étonnant de la part d'une formation politique dont le dirigeant, Jean-Marie Le Pen ne cache pas qu'à ses yeux un bon musulman est un musulman mort pour la France...

moniser toutes les positions sur ce sujet. Et ainsi calmer le jeu, le temps que le gouvernement se sorte du bourbier dans lequel il s'était enlisé. En inscrivant cette réforme du Code de la nationalité sur leurs plate-formes électorales en 1985, l'UDF et le RPR ont, en effet, trouvé là le moyen d'apaiser certains courants racistes sans le dire.

Les dispositions contenues dans le projet de réforme auront pour conséquence, s'il est voté, de réduire les voies d'accès à la nationalité française à une véritable peau de chagrin. Le gouvernement prévoit en effet de modifier d'une façon très restrictive les art. 44 et 37.1 du code

UNE GAFFE, UNE FETE ET TOUJOURS LA HAINE ORDINAIRE

En acceptant de relever le défi lancé par mon rédacteur en chef de me rendre à la Fête des bleu-blanc-rouge, organisée tous les ans par le Front national au parc des expositions du Bourget, je n'avais pas réalisé qu'il m'envoyait au lynchage. Pas évident pour moi, en effet, d'aller jouer les sous-marins chez les lepenistes. D'autant que je cumule à leurs yeux toutes les tares : journaliste, arabe et, de surcroît, de « type basané ».

Samedi matin, gare du Bourget. Je me jette tout de suite dans le bain avec Julie, reporter photographe, qui fait équipe avec moi. Nous avions repéré dans le train une femme, la trentaine passée, avec un crucifix agrafé sur sa blouse. Elle avait l'air paumée et se rendait, elle aussi, à la fête des BBR. Première interview-minute sur les dernières déclarations de Jean-Marie Le Pen. Le « détail » des chambres à gaz ? « *Il a raison*, répond-elle, *on les aurait brûlés vifs comme Jean d'Arc, ça aurait été pire.* »

Elle nous explique ensuite qu'elle est adhérente du FN depuis un an parce que « *la France est envahie par les Arabes* ». Rien de tel pour nous mettre dans l'ambiance. Passé le filtrage musclé des vigiles, nous pénétrons dans la forteresse. Et là, surprise. La clientèle de Le Pen a adopté, comme son président, un *look* monsieur-tout-le-monde avec une dominante

groupe, y compris lorsque des journalistes essaient de s'approcher d'eux pour les interviewer.

C'est, en effet, bousculés, insultés et malmenés que les cameramen des chaînes de télévision ont dû travailler pendant tout ce week-end, se mettant même sous la protection du SO pour éviter d'être pris à partie physiquement.

Différences a envoyé deux journalistes couvrir la fête du Front national, fin septembre, au Bourget/Carnet de bord.

BC-BG. L'heure est au lifting. La consigne est d'ailleurs donnée aux « crânes rasés » qui zonent en bandes, d'adopter un profil bas. Leurs drapeaux et autres insignes nazis resteront sous leurs blousons, du moins jusqu'au meeting. Pas question pour eux de faire le moindre faux pas. Le service d'ordre du Front national veille et n'hésite pas à les encercler au moindre mouvement de

Comme ce fut le cas pour l'équipe de reportage de TF1 et une journaliste violemment insultée parce qu'elle avait les cheveux frisés.

Nous réussissons malgré cela à prendre contact avec des membres du CLAN (Comité lyonnais d'action nationaliste) qui nous avaient suivis après le forum jeunesse, à l'extérieur du parc des expositions. Julie était leur cible, car elle les avait photogra-

phiés avant notre départ de la fête, pendant que j'essayais d'engager la conversation avec eux. Agressifs, ils nous somment de ne pas publier leurs photos sous peine de représailles : cassage de matériel, passage à tabac et opération de vandalisme dans nos appartements respectifs. Il fait nuit. L'heure est au repli. Nous calmons le jeu. Un rendez-vous est pris pour le lendemain.

Dimanche matin, sortie de la messe traditionnaliste. L'atmosphère est plus tendue que la veille et les vigiles ont l'air tout excités. Un groupe de rats aura « attaqué » les cars affrétés par le Front national à la porte de la Chapelle. A l'entrée, un dispositif de contrôle renforcé est déployé. Les grilles sont fermées et les gens entrent un par un, passent à la fouille et traversent ensuite un double cordon de *protection rapprochée*.

Le CLAN est là, aux aguets. Ils attendent le retour de leurs copains qu'ils ont « envoyés au combat ». Je m'approche du groupe. L'un

d'entre eux se détache et vient vers moi. Je m'explique, après un interrogatoire serré. Il est parfaitement rassuré et m'accorde une interview.

Rudolf, 26 ans, est membre actif du CLAN et avoue avoir fait récemment trois mois de prison pour avoir mis KO un gris (Arabe). Lui, c'est la tête pensante du groupe, avec sur son CV un DEUG de psychologie et quelques mois d'enseignement d'histoire dans un collège. Il anime maintenant le CRAN (Comité de réflexion d'action nationaliste) qui édite une revue distribuée à 250 adhérents sur Lyon et 600 dans toute la France. Se qualifiant lui-même comme anarchiste de droite, il explique la présence de son groupe à la fête des BBR par la nécessité de recruter des troupes.

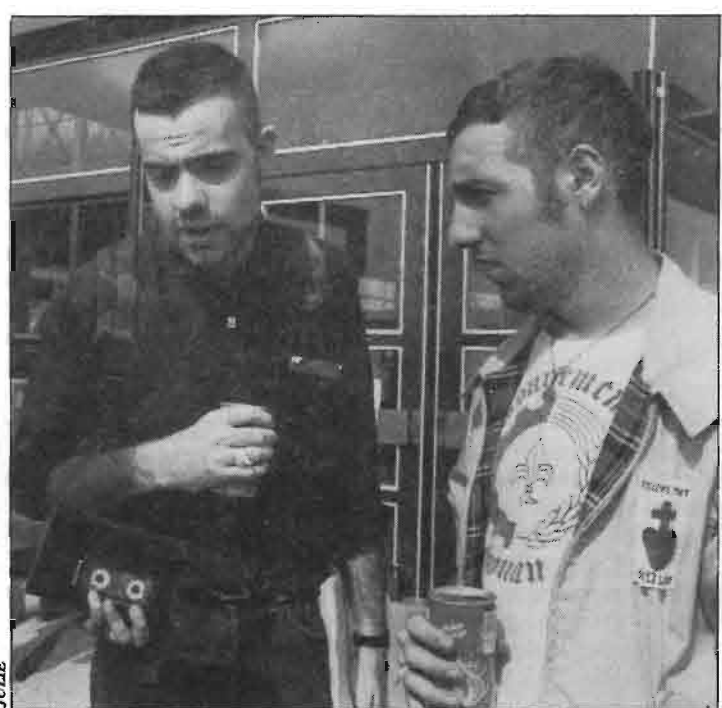
Un côté germanophile

Ses références sont multiples : Proudhon, parce qu'il était antisémite, Hitler (de 1933 à 1939) car il a libéré l'Allemagne des entraves bourgeoises, bolchéviques et franc-maçonnes et Pétain pour son côté germanophile. L'enterrement de Rudolf Hess en Allemagne ? Il y était et ne cache pas ses relations avec des groupes d'extrême droite d'autres pays, car il œuvre pour « l'Europe des patries ». Sa devise : « *Tous amis mais séparément.* » Autrement dit, chacun chez soi. C'est le mot de la fin. Il me glisse un autocollant du CLAN et je m'esquive, après lui avoir à nouveau assuré que je ne travaillais pas pour le Moudjahid. Je me rends ensuite sur les lieux du meeting final. Julie est déjà sur place, quelque part sur les gradins, au milieu des *skinheads*. La foule est en liesse et scande alternativement « *Communistes assassins* » et « *la France aux Français* ». L'ambiance est à la ratonnade. Je me rue, tête baissée, vers la tribune des journalistes. Mais à peine arrivé, un vigile me saisit

brutalement par le bras et m'en fait descendre. Je lui montre aussitôt mon badge presse et je remonte, avec des sueurs froides dans le dos.

Le Pen arrive, c'est le délire... passionnel. Des femmes, à la limite de l'hystérie, hurlent son nom. Du fond de la salle, des clameurs

rons notre pays s'arabiser. » La haine est à son paroxysme, l'auditoire est chauffé à bloc. Le Pen prend la relève et déverse ses insanités. J'ai la nausée. Il termine son discours et entonne la Marseillaise en appuyant le « *Aux armes citoyens* » par un grand mouvement de bras.



Le CRAN : pour « l'Europe des patries »



National Hebdo, organe officiel du Front national, Minute, en arrière-plan.

montent et moi je sens un sentiment de dégoût m'envahir. Soudain, un homme jeune monte sur l'estrade. Il porte un T-shirt blanc sur lequel est inscrit en noir : « *Le Pen, nazi* ». Il est plaqué au sol immédiatement par des barbouzes qui s'abattent sur lui comme des mouches et est sorti aussitôt après par derrière. L'incident est clos. J.-P. Stirbois se déchaîne et termine son discours en hurlant : « *Jamais nous ne laisse-*

Je redescends de la tribune pour essayer de le suivre dans la foule avec le sentiment d'être entourée par des fanatiques prêts à me lyncher. Je récupère Julie au point presse et nous partons au pas de course. Pas question pour nous de traîner, quelqu'un nous suit et essaie de nous prendre en photo. Nous nous engouffrons à toute allure dans le bus qui nous ramène à la gare. Sauvés. □

LE PEN, LA MAJORITE ET LA PRESSE : DES PUDEURS TARDIVES

Globe avait certes sorti début septembre un reportage où l'on voyait Le Pen susurrer des chants nazis à l'oreille d'une journaliste infiltrée et lui dévoiler son antisémitisme et son révisionnisme. Il aura fallu un débat sur RTL pour faire apparaître le chef du Front national pour ce qu'il est : un homme pour qui les chambres à gaz sont un détail. Signalons au passage qu'il fut condamné voilà quelque temps pour antisémitisme, après avoir tenu quelques propos racistes sur quatre journalistes juifs, ce que tout le monde ou presque semble avoir oublié. Pendant des années, une partie de la presse qui attaque

aujourd'hui justement Le Pen vantait la bête de communication, le monstre médiatique en oubliant tout simplement les vieux débats sur le contenu et le contenant, la forme et le fond, le message et le message... bref, Le Pen faisait vendre du papier. Aujourd'hui dans les mêmes pages, on s'étonne qu'il ait fallu autant de temps (aux autres, bien sûr) pour se rendre compte. Le lifting de l'extrême droite s'affaise pour ceux qui n'ont rien voulu voir. Côté dirigeants politiques, la condamnation est aussi unanime et sent tout autant l'incantation et le soulagement. Chacun dans la

majorité y va de son mot : crapuleux, indigne, inacceptable... Certes, mais quand Le Pen n'usait que du racisme anti-arabe, électoralement payant et donc supportable, peu de ceux-là s'en souciaient. La faute de Le Pen est ici d'avoir heurté le réel consensus contre l'antisémitisme. Au surplus, cette affaire offre à la majorité l'occasion rêvée de marquer le coup face à un Front national devenu compromettant même s'il se trouve encore un Jean-Claude Gaudin ou un Charles Pasqua pour finasser : crapule à Paris, Le Pen reste un allié obligé à Marseille. On attend d'ailleurs avec

impatience de voir ce que deviendront les alliances de fait RPR-UDR-FN dans nombre de départements et de régions. Du côté des organisations antiracistes, la réaction a été immédiate : protestations, manifestations devant l'Assemblée nationale... le MRAP, la LICRA et les associations de déportés engageant même une action judiciaire. Le MRAP a lancé dans le même temps une campagne nationale auprès des élus pour qu'ils refusent leur signature à la candidature présidentielle de Le Pen. Aux actes citoyens... □

Des preuves ? En voici...

Les chambres à gaz en question ? Ça n'est pas neuf. Les historiens révisionnistes, dont le célèbre Faurisson, tentent depuis des années de remettre en cause l'existence de ces moyens d'extermination massive utilisés par les Nazis. Et ce n'est pas innocent, bien sûr. Car nier l'existence des chambres à gaz, cela revient à nier le caractère organisé, scientifique, industriel du génocide dont furent victimes juifs, homosexuels, Tziganes et autres groupes ethniques. C'est tenter de ramener tout cela aux inévitables pertes civiles de la guerre. Comme les camps de concentration n'auraient été que des prisons. Or, il existe de nombreux témoignages. Georges Wellers, dans son ouvrage (1), fait un remarquable travail de démonstration. Les preuves qu'il apporte sont accablantes, irréfutables.

■ Des documents, notamment une lettre de Goering à Heydrich ordonnant la solution finale de la question juive. D'autres textes nazis affirment la volonté, devant rester secrète, d'extermination.

■ Les actions spéciales contre des convois juifs sont citées dans nombre de documents nazis.

■ Des lettres internes aux SS font explicitement référence à des « caves de gazage » (*Vergasungskeller*) Les caves de gazage devant être équipées de « portes étanches donnant accès au gaz ».

■ Certains SS tels Rudolf Höss, responsable d'Auschwitz dès 1940, ont déclaré avoir vu ou fait fonctionner des chambres à gaz à Auschwitz-Birkenau.

■ Les témoins rescapés : occupés directement à la marche des fours crématoires ou au ramassage des cadavres gazés... Tous témoignent de l'existence des chambres à gaz, de leur utilisation comme moyen d'extermination massif. □

(1) Les chambres à gaz ont existé, de G. Wellers, coll. Témoins, éd. Gallimard.

ALBERTINI, L'HOMME TRANQUILLE

Pierre-André Albertini est libre. Mais le régime d'apartheid continue de sévir en Afrique du Sud. Quel meilleur témoin que ce jeune homme calme qui parle de ce qu'il a vu et dit parfois : je ne sais pas ?

Différences : Pierre-André, l'apartheid, c'est à l'université que tu l'as découvert ?

Pierre-André Albertini : L'université où j'étais, c'est une université pour Noirs. C'est le produit des grandes lois d'apartheid des années 50. La majorité des profs sont des Blancs. Le système est divisé selon les « races ». Il y a les universités pour Noirs, pour Métis et celles pour Blancs.

J'ai, par exemple, essayé de monter une collaboration avec l'université blanche voisine, prétendue libérale. Je me suis très vite rendu compte que ce n'était pas possible. A cause des différences d'accès à la culture et aussi de tout le contexte de ces universités noires, les *bush university*, des universités de campagne où l'on essaie de couper les étudiants de la vie sud-africaine.

Différences : Certains, même en France affirment que les Noirs seraient incapables de vivre sans les Blancs pour imposer la paix. Que l'apartheid c'est aussi la paix civile imposée à des tribus déchirées ?

P.-A.A. : Il y a des batailles tribales. En fait elles sont suscitées. Dans les mines par exemple, les travailleurs, qui sont tous des « immigrés » venus soit du Malawi, soit des *homelands* ou encore des régions rurales, sont obligés de vivre dans des *hostels* (foyers) selon leur appartenance tribale. Quand le climat est tendu, pour X raisons, ces coupures imposées par l'administration se retrouvent et il y a des combats.

Cela dit, ce serait une erreur d'appréciation grave de croire que si la majorité

blanche ne régnait plus sans partage, ce serait une lutte incessante, genre combat des chefs. Ça n'existe pas.

Différences : Tu as vécu au Ciskei, un des états indépendants créés par l'Afrique du Sud. Le Ciskei existe-t-il vraiment comme nation ?

P.-A.A. : Si tu es blanc, tu peux penser que les *homelands* sont des fictions juridiques : puisque tu es blanc, tu as tous les avantages. Mais les gens qui sont dans les *homelands* perdent leur nationalité sud-africaine. Oui, ça existe, et ça fait partie du même esprit qui veut que sans la minorité blanche, les Noirs se battraient entre eux. Les *homelands*, c'est une ten-



Pierre-André Albertini libéré :
« Je n'ai pas choisi l'Afrique du Sud. J'ai longuement hésité avant de partir. Et puis, après, il y a l'insoutenable. »

tative du pouvoir de Pretoria de concrétiser cette démarche en créant des Etats qui n'en sont pas, sur la corruption, sur la police et l'armée.

Différences : La population noire – tu l'as fréquentée de près – est-elle massivement contre l'apartheid ?

P.-A.A. : C'est l'unanimité. Il faut peut-être retrancher les quelques fonctionnaires des *homelands* dont le sort individuel est lié à l'apartheid.

Différences : On a vu en France des images dramatiques, la répression est-elle si dure ?

P.-A.A. : La répression est très dure. Le pays est systématiquement quadrillé par la police et l'armée. Les Blancs de 18 à 55 ans font souvent des stages militaires du genre commando. C'est une vieille pratique afrikaaner qui date des premiers colons hollandais.

Différences : L'attitude des Blancs change-t-elle ?

P.-A.A. : La chose intéressante en Afrique du Sud, c'est que de moins en moins, le combat contre l'apartheid est un combat de Noirs contre Blancs ou de Blancs contre

Afrique du Sud). L'institut organise des forums et des rencontres qui permettent un débat politique.

Je suis assez confiant sur le fait que les Blancs petit à petit vont se politiser un peu, mais ça risque de prendre du temps. Pour l'instant, ils sont pratiquement incultes politiquement.

Différences : On entend ici ou là parler d'une « volonté réformatrice » des dirigeants sud-africains. On sent cela en Afrique du Sud ?

P.-A.A. : Non, il n'y a aucune volonté de réforme. Aucune. C'est impossible, réformer l'apartheid. C'est comme si à la veille de la Révolution de 1789, on avait cherché chez Louis XVI une volonté quasiment républicaine. C'est impossible.

Différences : Y a-t-il dans la population une volonté réelle de combat contre le système ou est-ce le fait d'une minorité ?

P.-A.A. : Tout le monde se bat contre l'apartheid. Tous les Noirs, la majorité des Indiens et Métis et de plus en plus de Blancs, d'une façon individuelle pour ces derniers.

Différences : En France, on connaît surtout l'ANC. La voit-on en Afrique du Sud, son activité se fait-elle sentir ?

P.-A.A. : Ce qui est très clair en ce moment, c'est que l'ANC est l'interlocuteur vilégié de tous ceux qui ont compris qu'il fallait trouver une solution par exemple, le 8 janvier dernier, c'était le 75^e anniversaire de l'ANC. Dans toute la presse de langue anglaise, des pages entières – sous forme de publicité pour ne pas tomber sous le coup de la loi anti-

Une rencontre – instantanée, comme une photo-souvenir de l'Afrique du Sud réelle, avec un jeune Français emprisonné plusieurs mois pour n'avoir pas supporté l'inacceptable.

subversive – sont parues demandant la légalisation de l'organisation et citant une phrase de son président expliquant le cheminement de l'ANC.

C'est un exemple frappant, ça veut dire que tout le monde se rend compte qu'il n'y a pas de solution possible sans que l'ANC soit complètement partie prenante.

Différences : La population noire se reconnaît-elle dans l'ANC ?

P.-A.A. : Bien sûr. Ils ne peuvent pas le dire publiquement, mais la majorité s'y reconnaît, il me semble.

Différences : Comment pourrait disparaître l'apartheid, vu de là-bas ?

P.-A.A. : Sans un soutien international, ça peut prendre encore beaucoup de temps.

Différences : La population noire demande-t-elle ces sanctions économiques contre l'apartheid ?

P.-A.A. : Oui, bien sûr, quitte à en faire les frais. Et puis il ne faudrait pas en exagérer le prix non plus. Les gens qui n'ont rien n'ont pas grand chose à perdre.

Différences : Les militants anti-apartheid en Afrique du Sud sont-ils informés des manifestations de solidarité qui ont lieu dans le monde ?

P.-A.A. : Oui, la presse de temps en temps rend compte des manifestations qui ont lieu en Europe ou aux Etats-Unis. Mais c'est difficile d'avoir toutes les informations par la presse locale. La télé, n'en parlons pas... Ils sont très attentifs, c'est très important pour eux.

Différences : L'ONU demande que l'on n'envoie plus de coo-

pérants en Afrique du Sud. Toi, tu y es parti. Etais-tu volontaire ? N'est-ce pas soutenir ce qui se passe là-bas ?

P.-A.A. : Volontaire, non. J'étais volontaire pour la coopération, je n'ai pas choisi l'Afrique du Sud et j'ai longuement hésité avant de prendre ma décision pour partir. Je pense qu'il faut cesser d'envoyer des coopérants. Ce genre de pression est important.

Différences : Une fois arrêté, quelles étaient tes conditions de détention pour toi et tes co-inculpés ?

P.-A.A. : Très dures. Moins de privilèges que les droits communs. Pas d'activités. Pas d'exercices. Il a fallu se battre, je ne sais combien de temps, en hiver, pour pouvoir aller dans une cour où il y avait un peu de soleil. Pas de livres, pas de radio, pas le droit d'avoir une bourse pour suivre des études comme c'est permis normalement...

Différences : On a parlé de violences, voire de tortures ?

P.-A.A. : C'est réel... Moi, j'ai été moins maltraité que mes camarades. Les violences, oui, la torture... c'est l'électricité, le *tubbing*, tout ce qui ne laisse pas de marques.

Différences : Tu as refusé le rôle de héros que l'on voulait te faire endosser. Qu'est-ce qui fait qu'un jeune coopérant comme toi s'engage ?

P.-A.A. : Je ne réponds pas à ce truc-là. Il n'y a rien... Tu sais, il n'y a pas de recettes. Tu es en Afrique du Sud et c'est insoutenable et puis c'est tout. Maintenant il y a aussi les circonstances...

LES PENDAISONS DE L'APARTHEID



« Nous renforçons simplement les échanges pacifiques dans notre joli pays. »

(Sechaba, juin 1987).

Le 1^{er} septembre, deux jeunes militants noirs ont été pendus en Afrique du Sud. Arrêtés pendant les manifestations de l'an dernier dans les ghettos sud-africains, ils étaient accusés du meurtre d'un conseiller municipal, collaborateur de l'apartheid. La police a opéré des arrestations lors de la messe dite à leur mémoire à Johannesburg, après que Winnie Mandela eut pris la parole.

Trente-deux Noirs sud-Africains sont actuellement emprisonnés et menacés d'être pendus dans les prochaines semaines. Tous condamnés pour leurs activités anti-apartheid :

Daniel Maleke, Bekisizwe Ngidi, Solomon M. Maowasha, Lundi Wana, Moses Mnyanda Jantjes, Mwandile Oqeba, Mziwoxolo C. Makaleni, Lkalku Miélie, Reid Malebo Mokena, Paul Tefo Setlaba, Similo Lennox Wonci, Patrick Manginda, Alex M. Matsepene, Robert McBride, Monde Tingwe, Theresa Ramashomola, Duma Joshua Khumalo, Dickson Madikane, Ndumiso S. Siphenuka, Desmonde Majola, Mzwandile Mninsi, Wanto Silinga, Tyeluvuyo Mgedezi, Francis D. Mokhes, Josiah Tsawane, Oupa M. Diniso, Thembinkosi Pressfeet, Mojalefa R. Sefatsa, Solomon M. Nongwazi, Paulos T. Tsehlana, Makheswana Menze, Elile Webushe.

Différences : Ce sont les Sud-Africains qui ont mené toute l'instruction de ton affaire ?

P.-A.A. : Oui, dès les interrogatoires. Ça s'appelle le Ciskei, mais la police est sud-africaine, le procureur est sud-africain, le juge est sud-africain...

Différences : Tu as envie de faire partager ton expérience...

P.-A.A. : Oui, j'ai envie de faire partager ma volonté d'aider à mettre fin à l'apartheid. □

Propos recueillis par RENE FRANÇOIS

MARIANNE EN TCHADOR

Le 8 octobre prochain, viendra devant la justice le procès que le MRAP intente au Figaro-Magazine de Robert Hersant. Sont inculpés Louis Pauwels, Max Clos et Jean Raspail. Devant les juges, un gros dossier commis dans le numéro du 26 octobre 1985 sous le titre : *Serons-nous français dans trente ans ?* Question innocemment illustrée à la « Une » par une photo de Marianne en tchador.

Le dossier du Figaro ? Un ramassis de chiffres tirés par les cheveux, d'extrapolations choisies, de plans tirés sur la comète de l'an 2015. Dans cette sauce pseudo-scientifique liée d'un vocabulaire au ras des pâquerettes, la loi antiraciste de 1972 trouvait un champ d'application tout naturel : « provocation publique à la haine, à la discrimination et à la violence ».

Attaqué de toutes parts pour son dossier nauséabond, le journal de Robert Hersant repartait pourtant à l'assaut deux semaines plus tard, justifiant ses chiffres et se glorifiant d'avoir fait « tomber un tabou ».

Soulevons donc le couvercle. Premier tabou : « Les femmes immigrées », véritables pondeuses en regard de l'infécondité des Françaises de souche. Un face-à-face tragique qui mettrait en compétition « la volonté de vivre des deux communautés... en 2015, dans chaque école, on trouvera un enfant maghrébin, africain, etc. pour deux Français de souche. Elèvera-t-on les uns. Abaissera-t-on les autres ? » se demandait avec une fausse objectivité le rédacteur.

Pour lui, il y a pire que ces questions scolaires car ces enfants devenus grands feront « une force électorale formidable, le premier parti de France », naturellement « presque forcément manipulé par des forces extérieures à la France... Ils s'empareront d'un coup de villages, de quartiers, de villes, de départe-



A la Une du Figaro, par deux fois, Marianne en tchador. A la clé, un procès intenté par le MRAP.

tements voire de régions entières. Démocratiquement imparable ».

Un discours sans nuance, destiné à provoquer un réflexe de peur. Un discours qui triche aussi : les enfants des immigrés ne sont pas des immigrés. En témoignent tous ceux qui depuis des siècles sont venus s'installer en France, y faire des enfants, s'intégrer (notamment par leur scolarisation) puis s'assimiler totalement.

Ce processus, le rédacteur du Figaro veut l'ignorer et débouche alors le spectre « d'une police, d'une justice propre à chaque communauté... Ce qui restera de commun dans le domaine de la communication sera ce

qu'il y a de plus bas, de plus ordinaire, de plus vulgaire... » Agiter, manipuler, s'emparer, bas, vulgaire, voilà déjà un vocabulaire d'enquêteur sérieux et attentif.

Plus encore : L'immigration ? « Une avant-garde solidement implantée rendant la population française plus vulnérable encore aux foules massées sur les rivages du sud de la Méditerranée... » en clair, une cinquième colonne qui « occupe » certains points du territoire. Argumentation qui rappelle étrangement d'autres temps : on peut « imaginer des revendications territoriales formulées par des gouvernements étrangers et appuyées par des troubles in-

ternes dans les minorités déjà en place » et l'on retrouve même la fameuse formule « du capitalisme anonyme, supranational et mondialiste... ». Ça ne vous rappelle rien ?

Certes, rassurait-il, nous ne sommes pas seuls : avec nous, il y a les « nations blanches, pays libres et développés ». Mais attention, « eux-aussi, là-bas, sur leurs rivages ne sont pas seuls » et de désigner les Égyptiens, les Turcs et les Syriens, entre autres. Et d'ailleurs les Américains sont eux-aussi « assiégés ». Quant à notre armée, elle s'est terriblement « basanée » et les « Gaulois peuvent être balayés ». Bref, c'est vraiment la guerre, « une jeunesse à l'assaut d'un asile de vieux », une véritable « curée ».

Vous avez bien la trouille ? Alors vous êtes mûrs pour les solutions radicales, « le seul correctif efficace, l'arrêt immédiat, radical, définitif de l'immigration assorti d'un retour massif d'immigrés déjà résidents ».

On comprendra aisément que ce dossier « explosif », cette « vision apocalyptique », aient suscité les réactions des antiracistes d'ailleurs désignés à la vindicte comme « des militants français de la fin de la France ».

Le 8 octobre prochain, on connaîtra la réaction de la justice républicaine à des thèses explicitement affirmées en des termes guerriers. Le tout assaisonné d'un vocabulaire tout entier attaché à répandre la peur et l'hostilité envers les étrangers vivant en France.

La prestation d'Henri Amoureux – lui aussi du Figaro-Magazine – à l'Heure de vérité consacrée à Harlem Désir est peut-être une indication du système de défense qu'adopteront les inculpés : « Le MRAP exagère », disait-il en substance à propos de l'affaire de Châteauroux... Vraiment ? □

RENE FRANÇOIS

COUPS, BLESSURES ET MEURTRES

Ces dernières semaines ont été fertiles en agressions racistes. De l'affaire de Châteauroux au meurtre de Charleville-Mézières, c'est, à des degrés divers, un même climat, une même haine qui s'exprime.

Après les arrestations opérées à Châteauroux, une autre affaire a vu deux jeunes gens de vingt-huit ans être condamnés à quatre mois de prison pour injures racistes et agression. Ils avaient insulté un officier noir de l'armée de terre et lancé un chien sur lui. A Sedan, un Algérien de 43 ans, Amar Ben Idir vient de porter plainte contre un



militaire. Après quelques « remarques désagréables », celui-ci lui avait donné plusieurs coups de couteau.

A Charleville-Mézières, un autre Algérien, Mohand Bouguermouth a été repêché mort dans la Meuse. Ses

agresseurs, deux jeunes gens de 21 et 28 ans ont été arrêtés. Ils avaient tabassé à mort leur victime à coups de pierres avant de le jeter à l'eau. Le procureur a estimé qu'il ne s'agissait pas d'un acte raciste mais « d'un acte de violence gratuit » même si « le fait qu'il soit Arabe les a peut-être encouragés ».

Jacques Orain qui avait tiré sur deux jeunes hommes à Antibes en octobre 1985 vient d'être condamné à 15 ans de réclusion criminelle. Un des deux jeunes était mort de ses blessures. Au moment des faits, l'assassin avait 3,5 g d'alcool dans le sang. Sa victime de 19 ans, Bruno écoutait son autoradio un peu fort. Il aura suffi que le meurtrier le « prenne pour un Arabe » pour qu'il en meure.

A Neuilly, enfin, trois adolescents qui rentraient chez eux ont été violemment tabassés par des policiers. Une enquête de l'IGS est en cours et une instruction a été ouverte. L'un des trois adolescents (17 ans) qui portait un nom à consonnance arabe a été plus particulièrement maltraité encore, un des policiers allant jusqu'à sortir son revolver pour jouer à la roulette russe avec sa victime. Lors de la confrontation, tous les policiers ont nié les faits. □

OLP : DU NOUVEAU POUR LA PAIX

Quatre députés israéliens avaient répondu positivement à une invitation personnelle lancée par le chef de l'OLP aux parlementaires présents à la conférence des Organisations non gouvernementales (ONG) de Genève. Devant ces députés, le 8 septembre, Yasser Arafat déclarait, à la tribune de cette conférence, la volonté de participation de l'OLP à une Conférence internationale basée sur « toutes les résolutions des Nations unies, y

compris les résolutions 242 et 338 », reconnaissant entre autres l'existence d'Israël. Le leader palestinien a souhaité un contact direct avec l'Etat hébreu et a insisté sur le fait qu'il désirait une conférence internationale pour discuter non pas avec les pays arabes, mais avec Israël, afin d'aboutir à « une paix durable, juste et globale ». Cette perche tendue par Yasser Arafat a été catégoriquement rejetée par l'Etat israélien. □



IOSSIF BEGUN AUTORISE A EMIGRER

Douze dissidents juifs d'URSS ont été avertis, début septembre, que des visas pour Israël allaient leur être délivrés. Ces douze dissidents en avaient fait la demande depuis plusieurs années.

Parmi eux, Iossif Begun, un des cas les plus connus en Occident, qui avait fait sa demande de visa en 1971. Licencié de son poste d'ingénieur, devenu professeur d'hébreu, il avait été condamné plusieurs fois pour « activités antisoviétiques » et

emprisonné. Il avait été libéré en février dernier par une amnistie accordée à plusieurs dizaines de prisonniers politiques.

Parmi les onze autres dissidents juifs autorisés à émigrer, figurent notamment Vladimir Lipchitz, Victor Brailovski, Lev Sud, Semion Yantovski et Arkadi Mai.

De sources internationales, 4 681 juifs d'URSS ont reçu des visas d'émigration en 1987, contre 945 pour l'ensemble de l'année 1986. □

KAFKA POUR LEILA

L'administration aurait-elle décidé d'appliquer le Code de la nationalité avant même le débat et le vote de l'Assemblée ? C'est ce qu'on serait en droit de penser avec l'aventure de Leïla.

En patientant devant la préfecture d'Antony, Leïla ex-plose : « C'est scandaleux. Je suis née en France, j'y ai fait toute ma scolarité. On m'a délivré ma carte d'identité cet été, sans aucun problème, au vu de ma fiche d'état civil et mon attestation de domicile, comme pour tous les Français. Et ce matin, on me dit : désolés, on vous a délivré cette carte par erreur. Il fallait un certificat de nationalité française. Allez au tribunal en

chercher un. » En colère et déterminée, Leïla a été accompagnée vers la sortie par les policiers. C'est pourtant banal : elle a perdu sa carte d'identité et cherchait simplement à la faire renouveler. Car fille d'immigrés tunisiens, Leïla, née en France est française de par la loi. Et sa fiche d'état civil suffit à en faire foi, jusqu'à un éventuel changement de loi.

La préfecture a-t-elle anticipé ? Peut-être, mais la même aventure est survenue à Rodhoine, le frère de Leïla alors que l'armée l'a déclaré incorporable au bout de ses trois jours. Comme un citoyen français qu'il est ! □

ON NE PEUT PAS ETRE MUSULMAN ET RACISTE

Le recteur de la Mosquée de Paris a reçu *Différences*.

Différences : *Pensez-vous que la société française soit aujourd'hui plus en danger de racisme que ces dernières années ?*

Cheikh Abbas : Le peuple français est réputé pour son attachement aux valeurs d'égalité et de fraternité. C'est lui qui a appris au monde à se soulever contre la dictature et l'injustice, aux peuples à briser les chaînes qui les entravaient. Le peuple français a su participer à la libération d'autres peuples. Malheureusement, avec le temps, les choses ont commencé à changer. Pour des raisons conjoncturelles, le peuple français a pu se détourner des valeurs auxquelles il était attaché et adopter d'autres comportements.

Différences : *Quelles sont, à votre sens, ces raisons ?*

Cheikh Abbas : La situation internationale est angoissante, difficile. Les choses ont changé dans l'ensemble du monde, pas seulement en France. C'est un changement très rapide pour tous les peuples, pour l'humanité tout entière. Le peuple français se retrouve confronté à de nouveaux problèmes.

Cette situation de crise n'est pas définitive, l'humanité a toujours traversé des périodes difficiles, mais surviendra un renouveau. Le monde vit de perpétuels changements, parfois profitables, parfois négatifs.



Cheikh Abbas : « Regardez nos écrits, nos interventions... L'Islam ne rime pas avec l'intolérance. »

Différences : *Que répondez-vous aux accusations d'intolérance portées par certains contre l'Islam ?*

Cheikh Abbas : A ceux qui accusent l'Islam d'intolérance, je dirai : regardez nos comportements, nos écrits, nos interventions. J'invite aussi chaque musulman à montrer le vrai visage de l'Islam. J'invite ces détracteurs à ne pas avoir de pré-

jugés, qu'ils se renseignent à la source sur la nature de notre religion. Je les invite à se libérer des images stéréotypées qui encombreront leur esprit, et à renouveler leur connaissance de l'Islam.

En ouvrant les portes de la Mosquée de Paris quand il a fait si froid cet hiver, en hébergeant les sans-abri, dont 95 % de non-musulmans que nous avons nour-

LES MUSULMANS EN FRANCE

L'Islam est la deuxième religion de France, avec trois millions de personnes qui se reconnaissent en lui. Contrairement aux assimilations habituelles entre islam et monde arabe, les ressortissants d'Afrique du Nord ne comptent que pour une petite moitié (1,4 million) dans ce chiffre. Viennent ensuite, par ordre décroissant, l'Afrique noire (110 000), les Turcs (70 000). 500 000 personnes viennent des autres pays, dont les îles de l'Océan Indien (Réunion, Seychelles, Maurice). Enfin, 800 000 musulmans sont de nationalité française et les estimations varient entre 40 000 et 200 000 pour les Français de souche convertis.

Souvent désignés comme l'ennemi intérieur, les chiïtes en France sont 30 000, soit 0,05 % de la population totale.

Religion ahiérarchique, l'Islam, en France comme ailleurs, est peu structuré. Citons toutefois trois des organisations les plus représentatives : la mosquée de Paris (voir interview du Cheikh Abbas), le bureau parisien de la Ligue islamique mondiale, et la Fédération des associations islamiques de France. □

ris, vêtus, logés, nous avons donné un exemple de ce qu'est l'Islam.

Différences : *Vous conseillez une meilleure connaissance de l'Islam. Par quels moyens ?*

Cheikh Abbas : Nous vivons une époque de liberté, nous sommes maintenant libérés de l'adoration des temples et des hommes de religion quels qu'ils soient, qui dressaient les esprits de leurs adeptes contre les autres religions. Autrefois, les hommes de religion s'aidaient du milieu familial pour emplir les têtes des enfants de préjugés contre les autres religions. Ce temps est révolu. Aujourd'hui, chaque fois que j'ai l'occasion de m'adresser aux jeunes de toutes origines, je leur demande de mieux comprendre les autres, de faire un effort pour aller vers eux, pour qu'ils ne se retrouvent pas dans la situation que nous vivons aujourd'hui.

Différences : *Etes-vous favorable à l'existence de radios islamiques en France ?*

Cheikh Abbas : Certainement, nous souhaiterions bénéficier de médias pour diffuser un message franc, sincère et raisonnable. C'est malheureusement impossible pour des raisons financières : nous n'avons pas assez de moyens pour accomplir cette mission.

Différences : *Qu'est-ce qu'un musulman peut et doit faire contre le racisme ?*

Cheikh Abbas : La lutte contre le racisme est un des principes essentiels de notre

ALERTE A LA DERIVE

Un communiqué commun de Cheikh Abbas, recteur de la Mosquée de Paris, et du MRAP

... Les manifestations racistes sont à long terme dirigées contre le peuple français lui-même, contre ses valeurs de tolérance, de liberté, d'égalité et de fraternité, héritées de son histoire. Ces valeurs sont aussi celles de l'Islam avec ses traditions de fraternité, d'hospitalité, de tolérance et d'amour. Convergences, elles peuvent s'épanouir dans le cadre de la société républicaine où la liberté de conscience et de pensée appartient à tous. Voilà pourquoi il convient de condamner les violences racistes d'où qu'elles viennent.

En France, la façon dont certains médias rendent compte des actes et des théories racistes ou les campagnes haineuses contre les immigrés pour masquer les causes de la crise, sont autant de facteurs qui conduisent de trop nombreux racistes – souvent jeunes hélas ! – à des actes inqualifiables qu'il justifie en disant : « Nous n'aimons pas les Arabes ! »

Il ne faut pas imputer à une religion ou à un peuple les faits qui peuvent être commis par des individus ressortissants de cette religion ou de ce peuple. Les représentations stéréotypées et simplistes alimentent les préjugés et les comportements racistes. Pour éviter de telles dérives, il faut nous connaître et nous entraider, convaincus que notre origine est une et notre destin commun. □

religion. A l'avènement de l'Islam, le prophète a rencontré une situation de racisme. De ce fait, un de ses premiers combats a eu ce thème : ne pas donner la préférence à quiconque à cause de sa couleur ou de son statut social. Le seul être différent des autres, c'est l'homme pieux.

Nous combattons le racisme. Nous ne pouvons pas être racistes en tant que musulmans. En France nous sommes prêts à utiliser les moyens existants pour lutter contre le racisme.

Différences : *En tant que recteur de la Mosquée de Paris,*

avez-vous eu à utiliser la loi de 1972 contre le racisme ?

Cheikh Abbas : Je n'ai jamais eu l'occasion d'aller jusque devant la justice pour cela.

Différences : *Quel peut être l'apport spécifique de l'Islam à la société française ?*

Cheikh Abbas : L'Islam a engendré une civilisation connue et reconnue, fondée sur les sciences et les valeurs morales, qui a duré plusieurs siècles et contribué grandement à la civilisation mondiale. S'il est compris comme il se doit, il peut apporter beaucoup à la société française. La vie commune mène toujours à l'enrichissement réciproque, à la seule condition que l'on soit prêt à recevoir l'apport de l'autre. L'essentiel c'est d'être disposé à recevoir. Un de nos proverbes dit : il ne faut pas regarder l'auteur d'un dire, mais le dire lui-même. Ce n'est pas parce qu'un cheikh dit une phrase qu'elle est forcément bonne, et mauvaise parce qu'un pauvre la dit. Le problème d'aujourd'hui, c'est que nous regardons surtout l'auteur, et non la justesse du propos. □

Propos recueillis par JEAN-MICHEL OLLE

APPRENEZ L'ARABE LITTERAIRE MODERNE



Tél. : 42.82.92.62

VOUS VOUS INTERESSEZ A LA CULTURE ARABE OU VOUS ETES D'ORIGINE ARABE. Cours annuels Cours extensifs le soir à partir d'octobre. Tarif spécial pour les moins de 25 ans et étudiants.

67, rue de Dunkerque 75009 Paris.

LE BATEAU DE L'AMITIE

Vingt-cinq jeunes Pieds-noirs de vingt-cinq ans ont pris le Bateau de l'amitié pour le 25^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Si, de plus en plus fréquemment, des groupes de Pieds-noirs s'en vont séjourner au bled, l'initiative prise en juillet dernier est plus particulière. Par sa valeur symbolique autour du chiffre 25, mais aussi par le fait qu'elle concernait des jeunes nés à Sainte-Barbe-du-Tletat, Béni-saf, Menerville, Alger, Oran ou Miliana, qui ne connaissaient de leur pays natal que les évocations nostalgiques ou émotionnelles de leurs parents.

C'est un négociant marseillais, M. Pascuito, qui est à l'origine de ce voyage et il a été fermement secondé par la CNAN (Compagnie de transports maritimes algérienne), le Touring Club et l'Amicale des Algériens en Europe. Après avoir fait paraître des annonces dans la presse française, M. Pascuito a reçu de nombreuses candidatures.

Les grands moments de ce séjour algérien furent une visite au lieu de la naissance de chacun, une autre dans les maisons de la Casbah, hier haut-lieu de la bataille d'Alger, le partage traditionnel de la galette dans un village de Kabylie, un match de volley spontanément organisé avec les jeunes de Tipaza, une localité proche de la capitale où se trouvent d'ailleurs de très belles ruines romaines. Cette amitié à retardement, selon la formule d'un journaliste algérien, a eu le privilège de prendre une fois de plus – une fois pour toutes, voudrions-nous écrire – le relais des anciennes rancœurs. Quant aux jeunes Français nés en Algérie, ce bateau de l'amitié leur a permis de donner au chez-nous-là-bas de leurs parents un sens concret. □

CHERIFA

■ **ELIMINES.** Le ministre sud-africain de la Loi et de l'Ordre annonce que sa police avait « éliminé » 508 militants anti-apartheid entre juin 1985 et juin 1986. Il se vante d'avoir triplé ses « succès » par rapport à la période précédente (2 septembre).

■ **REFUS.** Au cours du II^e Sommet des Etats francophones à Québec, François Mitterrand et Jacques Chirac s'opposent à l'introduction de la notion de sanction dans le texte d'une motion concernant les mesures à prendre contre le régime d'apartheid, arguant du fait que « certains Etats du Sud » de l'Afrique ne souhaitent pas que de telles mesures soient prises. La motion adoptée est donc très évasive à ce sujet (2 septembre).

les deux-tiers des allocations de chômage restant à percevoir dans le cadre des droits automatiques (3 septembre).

■ **AMOUR.** Dans une interview au magazine Arabes de septembre, mensuel du monde arabe et de la francophonie édité à Paris, M. Jean-Marie Le Pen déclare : « J'adore les Maghrébins. Mais leur place est au Maghreb... » (3 septembre).

■ **VALSE HESITATION** Faisant état de positions divergentes au sein du gouvernement, Albin Chalandon renvoie à plus tard l'examen du Code de la nationalité en y mettant trois conditions : que les « sages » aient préparé un texte, que le Parlement ait le temps de l'en débattre, qu'il y ait une majorité pour le voter (5 septembre).

UNE
HISTOIRE
DE
FAUX
JETONS

Au début du mois d'août, on apprenait qu'une trentaine de joueurs de rugby australiens étaient prêts à braver les foudres de leur fédération qui les menace de radiation pour effectuer une tournée en Afrique du Sud. M. Danie Craven, président de la Fédération sud-africaine (SARB) se déclarait même prêt à démissionner pour permettre à l'équipe « rebelle » australienne de faire cette tournée. Il affirmait ainsi sa volonté de prendre le risque d'un conflit ouvert entre la Fédération internationale de rugby et la Fédération sud-africaine pour tenter de rompre l'isolement sportif dans lequel sont plongés les joueurs sud-africains. Albert Ferrasse, président de la Fédération française, dont les sympathies pour le pays de l'apartheid vont bien au-delà

du contexte du sport, ne craignait pas, alors que les mineurs noirs entamaient une grève nationale et que trois militants noirs de l'ANC étaient pendus à quelques kilomètres de là, de se faire recevoir comme « persona grata » au palais de Pretoria et à déclarer son soutien sans ambiguïté à Danie Craven, alors que la Fédération internationale faisait connaître son opposition à la tournée. Tout à coup, le 14 août, à la surprise générale, la Fédération sud-africaine de rugby renonce à son projet de tournée des Australiens. La surprise passée, un examen plus approfondi montre qu'Albert Ferrasse et Danie Craven ont « capitulé » parce que, en se plaçant dans « l'illégalité », ils auraient hypothéqué une tournée prévue pour 1988. □

■ **CHOMEURS AU RABAIS.** Le CNPF et trois des organisations syndicales (FO, CGC et CFTC) cherchent à mettre au point un texte de compromis dans lequel ils exprimeront leur accord sur la réduction d'un tiers de l'aide destinée aux travailleurs immigrés chômeurs. Si cet accord était appliqué, un chômeur immigré ne pourrait capitaliser que

■ **REGRET.** Parlant à Montchanin (Saône-et-Loire), Jean-Marie Le Pen exprime son « regret » que Pierre-André Albertini ne purge pas en entier la peine de prison à laquelle il avait été condamné par le régime d'apartheid (5 septembre).

■ **JUGEMENT.** Le comte Modest von Kordt, ancien chef de la

Gestapo de Chalons-sur-Marne en 1942 et 1943, comparait devant la cour d'assises de Bonn (7 septembre).

■ **LIBRE!** Libération de Pierre-André Albertini (7 septembre).

■ **EXECUTIONS MASSIVES.** L'Association internationale des juristes démocrates (AIJD) est préoccupée par les « atteintes graves aux libertés individuelles et à la sécurité des personnes » au Tchad. Elle cite notamment les exécutions massives de détenus au début de l'année et l'emprisonnement de dizaines de personnalités de l'opposition (7 septembre).

■ **FUNERAILLES.** 25 000 personnes assistent aux funérailles des victimes du raid de l'aviation israélienne contre le camp palestinien d'Aïn Héroué, au Liban-sud, raid qui a fait 46 morts et 67 blessés (6 septembre).

■ **CANDIDATURE.** Le pasteur noir, Jesse Jackson, annonce son intention d'être le candidat à l'investiture du parti démocrate pour l'élection présidentielle américaine en 1988 (7 septembre).

■ **OPPOSITION.** Le Grand Orient de France affirme son « opposition irréductible » à toute réforme de la nationalité (7 septembre).

■ **RENCONTRE.** Quatre parlementaires israéliens, membres du Front démocratique pour la paix, dirigé par les communistes et deux autres membres de la liste progressive pour la paix, rencontrent à Genève le président de l'OLP, Yasser Arafat (7 septembre).

■ **ACCUSATION.** Thurgood Marshall, le seul membre noir de la Cour suprême des Etats-Unis, déclare qu'il situe le président Ronald Reagan au dernier rang en matière d'action pour la justice raciale (9 septembre).

■ **DOSSIER NAZIS.** D'après des fonctionnaires de l'ONU, les dossiers relatifs aux crimes nazis, constitués après la Seconde Guerre mondiale par les Nations unies, vont pouvoir être consultés par les historiens et les chercheurs dès la fin de ce mois (9 septembre).

■ **REFUS.** Après le colloque de Genève sur la Palestine, les dirigeants israéliens rejettent catégoriquement les déclarations faites par Yasser Arafat lors du colloque sur l'éventualité d'un dialogue avec Israël (9 septembre).

■ **ÇA BAIGNE!** L'excédent commercial de l'Afrique du Sud a

progressé de 60 % entre juin et juillet 1987 et de 52 % par rapport à juillet 1986 pour atteindre 1,63 milliard de rands (4,8 milliards de francs). Les importations ont augmenté de 18 %, mais les exportations ont fait un bond de 31 % par rapport à juin (9 septembre).

■ **SANS CONDITIONS.** Nelson Mandela doit être libéré sans conditions, rappelle Johnny Makatini, responsable des relations extérieures de l'ANC. Il met ainsi fin aux rumeurs en provenance de Pretoria, selon lesquelles le dirigeant de l'ANC aurait pu accepter un départ en exil, dans le cadre de l'échange effectué le 7 septembre à Maputo, entre le capitaine sud-africain Du Toit détenu en Angola et 135 soldats angolais prisonniers de Pretoria (10 septembre).

■ **MENACES.** Les mercenaires de l'UNITA, qui sèment la terreur en Angola pour le compte de l'Afrique du Sud, menacent la compagnie pétrolière française Elf-Aquitaine d'attentats terroristes contre ses installations de Cabinda (10 septembre).

■ **HOMMAGE.** Le président est-allemand Eric Honecker achève sa visite en RFA par une visite à Dachau (11 septembre).

■ **RENCONTRES ET PROMESSES.** Voyage du pape aux Etats-Unis. Il rencontre d'abord les organisations juives américaines auxquels il affirme le droit à l'existence de l'Etat d'Israël, tout en soutenant le droit à une patrie pour le peuple palestinien. Dans des discours « en demi-teinte », il réaffirme aux communautés noires, hispaniques et indiennes que l'Eglise ne resterait pas silencieuse devant les injustices (9 septembre).

■ **DISSOLUTION.** La première chambre civile du tribunal de grande instance de Lyon prononce, sur plainte du MRAP, la dissolution de l'association d'extrême droite « Vénissieux-Charles Martel », présidée par un conseiller municipal de la ville, élu sur une liste RPR et passé ensuite au Front national (11 septembre).

■ **ADOLESCENT TUE.** Abraham Julies, un adolescent de 14 ans, est tué par la police sud-africaine dans le cité noire de Diazville (13 septembre).

■ **REPRISE DES RELATIONS.** La Hongrie et Israël, dont les relations étaient rompues depuis la guerre israélo-arabe de 1967, décident d'ouvrir des bureaux d'intérêts économiques dans leurs capitales respectives (14 septembre).



Septembre, ce fut aussi la rentrée des classes. Avec toujours les mêmes problèmes de manque de postes et d'efficacité. Ça n'a l'air de rien, mais à l'heure où se discute le Code de la nationalité, il faut se souvenir que c'est l'école qui reste le meilleur moyen d'intégration pour tous les enfants.

COLERES
NOIRES

■ **TOUS FICHES!** Un centre d'études sociologiques israélien, dirigé par le chercheur Meron Benvenisti, révèle, dans son rapport annuel, la mise en place par les militaires de Tel-Aviv d'une banque de données sur les Palestiniens. Le programme, qui est entré en service en août dernier, est un immense fichier, comportant toute une série d'informations sur la vie privée et d'appréciations politiques sur chacun des 813 000 habitants arabes de Cisjordanie. M. Benvenisti observe que « cela pourrait marquer une étape importante vers l'institutionnalisation d'un Etat policier dans les territoires occupés » (13 septembre).

■ **INDESIRABLE.** Un député travailliste britannique demande au gouvernement Thatcher d'intervenir l'entrée en Grande-Bretagne à Le Pen qui a été invité à prendre la parole dans une réunion du parti conservateur en octobre (14 septembre).

■ **PROCES A JOHANNESBURG.** La Cour suprême du Cap, en Afrique du Sud, commence à examiner une première série de plaintes de Noirs qui ont traduit le gouvernement en justice pour

Maillée de nombreux incidents à Saint-Malo, à Dieppe, au Touquet ou à Dunkerque où les estivants manifestèrent, parfois de façon musclée, leur dégoût pour le fascisme et le racisme, la « tournée des plages » de Jean-Marie Le Pen s'est terminée le 14 août. On sait que Le Pen se vante de « dire tout haut ce que les autres pensent tout bas ». Eh bien, voilà qu'une journaliste de Montréal, infiltrée dans l'intimité du président du Front national, révèle « tout haut ce que Le Pen pense tout bas » pour le compte de la revue Globe. On apprend ainsi que, selon Le Pen, « la pub et le cinéma essaient de présenter une image du Français cosmopolite, petit, brun, frisé... Genre Michel Boujenah, un juif tunisien ! Vous vous rendez compte ! Ce n'est pas cela la France ! Même Harlem Désir qui est à moitié juif... Quant à Jean-Edern Hallier, c'est la honte : juif et Breton. » On sait que Jean-Marie Le Pen regrette de

ne pas être plus vieux de quelques années, ce qui lui aurait permis de vivre l'occupation allemande à l'âge adulte. « Si j'avais le choix, j'aimerais mieux être envahi par les Allemands que par les Arabes. Au moins, ils avaient Goethe et Schiller. Les Arabes n'ont jamais rien fait de mémorable. Tout juste quelques féministes décorées... » Quel homme cultivé, ce Jean-Marie ! Pour finir, ces délicieux propos d'un Lepéniste : « Quand un petit enfant blanc meurt, il lui pousse des ailes et il devient un ange. Quand un petit enfant noir meurt, il lui pousse des ailes et il devient un e mouche. » □

avoir fait détruire des baraques dans lesquels ils logeaient. En tout, quelque 3 200 plaintes ont été déposées pour ce motif (14 septembre).

■ **INTEGRISTES TUNISIENS.** Premier jour des plaidoiries au procès des intégristes à Tunis (15 septembre).

■ **CONDAMNE.** Le 24 septembre dernier, Le Pen a été condamné par le tribunal de Nanterre où il était poursuivi en référé par le MRAP, la LICRA et des associations de déportés pour ses propos sur les chambres à gaz.

Il devra payer un franc à chacun des plaignants, à titre de provision sur d'éventuels dommages et intérêts. Il devra également payer la diffusion sur RTL de l'ordonnance le condamnant et 1 000 F à chacun des demandeurs pour les frais de justice, en plus des dépens.

Réaction de Le Pen annonçant qu'il ferait appel : « Une stupéfiante décision contraire à tous les principes juridiques. » (24 septembre).

DEUX MILLIONS ET DEMI D'EXCLUS



La misère aussi est une coupure.

La grande pauvreté exclut

aussi sûrement que la couleur

de peau ou la langue. Les pauvres,

étrangers dans leur propre société,

font peur. Ils sont autres. Avec ATD

quart monde, c'est de lutte contre

l'ostracisme social dont nous

allons parler. Le quart monde :

2 500 000 personnes en France

sans ressources suffisantes,

souvent sans instruction.

DOSSIER REALISE
PAR CHERIFA BENABDESSADOK

LEÇONS D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE

1789 :
QUATRE
ORDRES



Aux états généraux de 1789, un certain Dufourny de Villiers (1) conteste la représentativité totale du peuple français par le seul canal des trois ordres: le clergé, la noblesse et le tiers Etat. Il en manque un, dit-il: le quatrième, « celui des pauvres journaliers, des infirmes, des

indigents, etc., l'ordre sacré des infortunés ». De Villiers fait donc parvenir à ces états généraux, dont les assises allaient aboutir à la fameuse Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, un texte dans lequel il prône l'impôt progressif sur le revenu et critique l'enrichissement par le commerce. Ce curieux porte-parole des exclus d'office de la révolution bourgeoise est désabusé, lucide: « Le quatrième ordre, écrit-il, ne sera point convoqué en 1789; s'il l'était, ajoute-t-il, il choisirait sans doute un autre représentant que moi. » Mais, sûr de la valeur de sa cause, il s'exclame: « C'est de cette prétendue canaille que je me ferai gloire d'être le défenseur. »

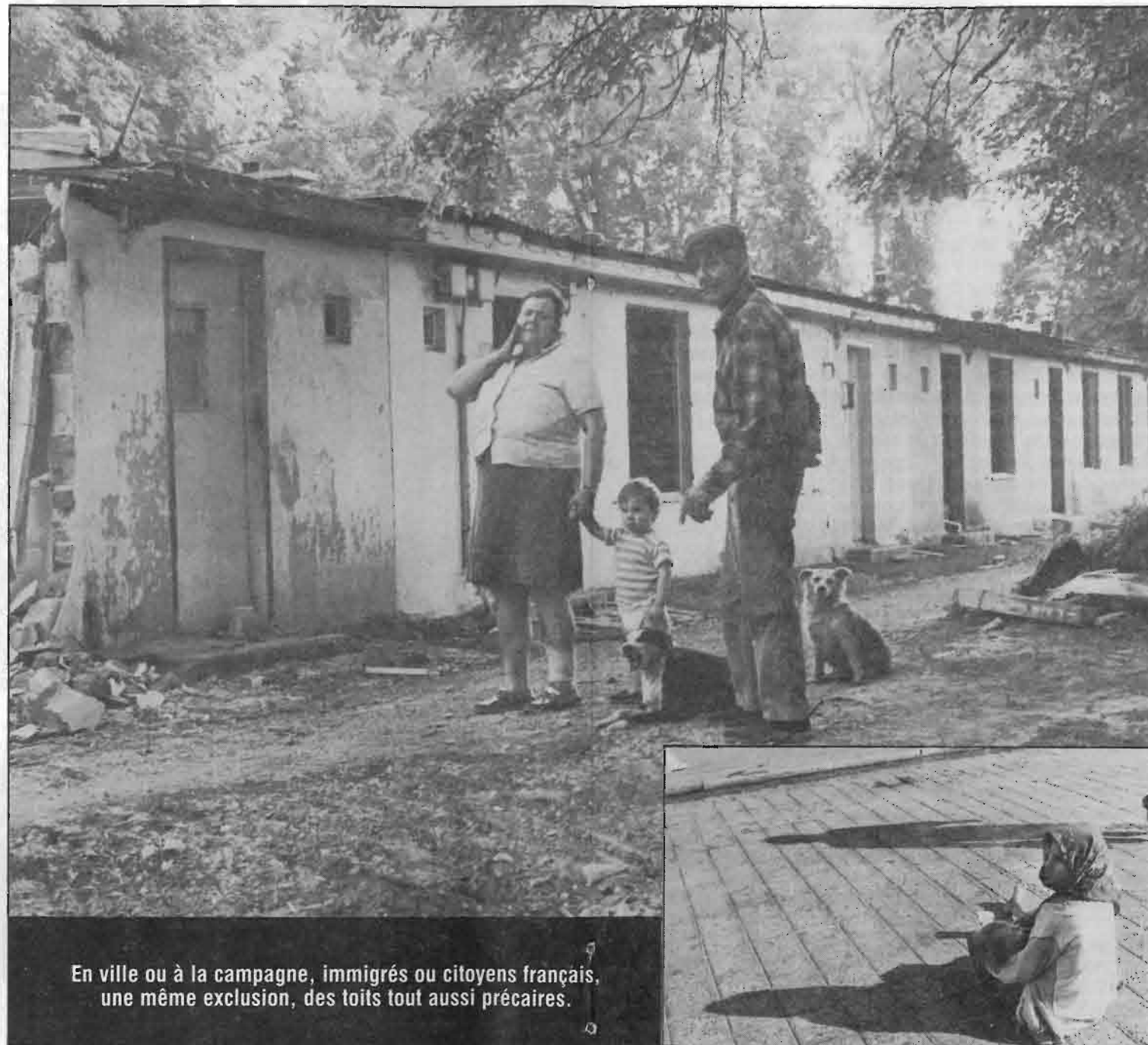
Dufourny de Villiers définit sa démarche en deux axes: il « prie tous les gens de bien de m'aider à connaître les faits de la misère locale, ses causes et ses effets » et il demande que « les états généraux (proposent) la convocation du quatrième ordre et, en attendant, admettent une personne dont la fonction spéciale serait de faire valoir ce qui est avantageux pour lui ».

Il y avait environ huit à dix millions de familles entièrement démunies en Europe. C'est beaucoup. Pour eux, aucune solidarité nationale.

Le quatrième ordre ne sera pas entendu. D'où, expliquent les juristes, cette antériorité chronologique des « libertés civiles et politiques » dans la civilisation occidentale. « Ceux qui ont lutté pour la reconnaissance des libertés civiles et politiques, pour la liberté au sens de liberté contre l'Etat avaient, de par leur naissance, leur fortune ou leur éducation, les moyens d'utiliser ces libertés. » La liberté à deux vitesses est donc instaurée et elle se poursuit de nos jours dans une étrange dichotomie (2).

Comme si « le crime contre l'humanité », expression née de la fin de la Seconde Guerre mondiale, suscitée par le drame des camps de concentration nazis, ne pouvait avoir lieu qu'à distance et en fonction du seul critère de la race ou de la religion. L'homme dégradé par son environnement, qui cherche dans les poubelles de la société de consommation sa nourriture, ou qui meurt de froid et de solitude, n'est-il pas victime lui aussi d'un crime, anonyme celui-là ?

Bien sûr, il s'en trouvera toujours qui se replieront dans les faux prétextes et les préjugés: paresse, diront-ils, ou limite intellectuelle ou... déstructuration génétique... Mais deux millions de pauvres dans un pays qui appartient aux six nations les plus riches du monde, ça fait réfléchir. Des milliers d'illettrés dans une Europe fière - à juste titre - de sa Déclaration universelle des droits de l'homme, ça demande d'aller plus loin dans l'Etat de droit.



En ville ou à la campagne, immigrés ou citoyens français, une même exclusion, des toits tout aussi précaires.

Aujourd'hui, le Quart-monde représente en France 2 500 000 personnes qui vivent sans ressources suffisantes. 400 000 sont sans Sécurité sociale. 200 à 400 000 enfants quittent l'école à 16 ans avec le niveau du CAP et moins. On les retrouve dans les 7 % des jeunes appelés au service national qui ne savent pas bien lire.

Le nombre des familles complètement démunies est estimé en Europe à 8 ou 10 millions. Ce sont le plus souvent des familles dont les membres ne bénéficient pas de la solidarité nationale dans les mêmes conditions de droit que les autres citoyens. Ils sont écartés de l'accès normal au logement, à la santé, à l'instruction, au métier. Ils n'ont pas vraiment droit à la parole.

Ce sous-prolétariat est rejeté de la vie associative,

syndicale, politique, religieuse. A cette population se joignent ceux qu'une paupérisation croissante jette dans l'insécurité totale, les victimes les plus vulnérables de la crise: certains nomades, bateliers et travailleurs français et étrangers réduits au chômage de longue durée.

Citoyens diminués, ceux du Quart-monde ne sont parfois pas citoyens du tout, car, parmi les plus pauvres, on compte nombre d'immigrés, qui se heurtent en plus au racisme. Le racisme se nourrit de la misère, mais la lutte contre le racisme, c'est aussi l'affaire des plus pauvres. Tant il est vrai que l'exclusion n'a pas de couleur, ni l'humiliation de justification d'aucune sorte. Aussi ATD Quart-monde organise des rencontres entre Français et étrangers. « Il n'y a pas deux misères », disent les militants de ce mouvement.

Un habitant d'une cité de transit constate: « Là où je travaille, il y a une majorité d'étrangers, il y a beaucoup d'immigrés, sauf des ingénieurs. » Une Marocaine conteste le rejet dans lequel elle se trouve: « J'aimerais ne pas être maltraitée et avoir le droit de vivre libre, sans qu'on me dise de retourner chez moi si je ne suis pas contente. » A Versailles, les militants du Quart-monde ont livré un long combat jusqu'à obtenir le relogement d'une famille tunisienne. A Mulhouse, des femmes immigrées faisaient du tricot sur une pelouse. Elles ont été critiquées. Des femmes françaises du groupe Quart-monde ont été faire du tricot avec elles. Les critiques ont cessé.

Citoyens diminués, ceux du quart monde ne sont parfois pas citoyens du tout, il y a toujours plus pauvres que les pauvres, les étrangers sans ressources, par exemple.

En somme, les espaces de la solidarité sont nombreux, même dans les milieux démunis. Même si la violence est toujours à la mesure de l'exclusion sociale, terrain privilégié du virus du racisme. Même si les discours xénophobes ont gagné du terrain à l'intérieur des cités populaires. A la cité HLM de Noisy-le-Grand, il y a 20 % d'étrangers. Les thèmes qui marchent pour favoriser les propos ou les attitudes racistes concernent systématiquement le travail et le logement, que les immigrés sont supposés prendre aux Français.

Pourtant, l'un de ces habitants relativise les choses: « C'est de la jalousie », affirme-t-il. Thierry Viar, du centre ATD Quart-monde de cette commune, constate, pour sa part, une sorte de paradoxe. « On pourrait penser, précise-t-il, que les immigrés du Quart-monde sont encore plus démunis que les Français » mais, « parmi les familles que nous connaissons, je dois dire que les familles françaises sont plus déstructurées que les familles étrangères, notamment les maghrébines. Celles-ci semblent bien plus attachées à s'affirmer dans une sociabilité, à tenir leurs enfants, voire à les visser. Cela nous a étonnés au départ. Je ne pourrai expliquer cette réalité d'un point de vue sociologique, mais les Maghrébins nous paraissent plus unis dans la famille, plus persévérants quant à la réalisation d'un projet. »

Peut-être la différence crée-t-elle chez celui qui la vit un sursaut supplémentaire de résistance? Thierry poursuit en prenant l'exemple des Beurs: « Regardez la façon dont les Beurs ont réussi à se rassembler, c'est assez magistral, quand on sait qu'organiser les jeunes, ce n'est pas de la tarte. Ici, dans les cités, l'escalier à dominante étrangère est souvent parsemé de graffiti qui représentent des petits palmiers avec des phrases du style "Vive le Portugal" ou "Vive les Algériens". C'est quand même plus positif que les insultes ou les obscénités, non? » □

(1) Cf. Revue « Quart monde », dossier « Droits de l'homme, droits de l'autre », n° 122, hiver 1987.

(2) Id. article « Droits économiques, sociaux et culturels », de Jacques Fierens, avocat.

L. PRISSET

A. SENNA

LE DROIT, PAS LA PITIE!



ILS VEULENT VIVRE

L'abbé Joseph Wrésinski, fils d'immigrés (mère espagnole, père polonais) devient, en 1956-1957 l'aumônier du camp de Noisy-le-Grand où sont rassemblées 252 familles dans des abris en fibrociment appelés igloos. Il crée alors l'association qui est à l'origine du mouvement.

Plusieurs dates importantes en jalonnent l'évolution. Citons 1974, année durant laquelle ATD reçoit une reconnaissance internationale en tant qu'Organisation internationale non gouvernementale (ONG) : il obtient le statut consultatif auprès de l'UNESCO et de l'ONU puis, de 1977 à 1981, auprès du Conseil de l'Europe, du BIT et de l'UNICEF. A partir de 1980, le mouvement s'implante dans plusieurs pays en voie de développement : Thaïlande, Guatemala puis une antenne est créée à Dakar au Sénégal.

Les membres du mouvement sont d'abord les familles les plus défavorisées

et les volontaires permanents (250 au 1^{er} janvier 1985). Ils sont de toutes nationalités, professions, célibataires ou mariés. Ils se forment à connaître les mécanismes d'exclusion et à développer des actions pilotes contre la grande pauvreté. Ils reçoivent un salaire minimum identique pour tous.

Par ailleurs, les « alliés » s'engagent à être solidaires avec le quart monde en constituant un vaste courant d'opinion ; ils mettent au service du mouvement leurs compétences et lui offrent, en fonction de leurs possibilités, leur soutien financier. Enfin, les adhérents manifestent leur accord avec les options de base du mouvement. Les propositions avancées, par ATD Quart monde sont simples : créer un plancher de ressources indexé au SMIC, un minimum de survie (2 000 F par mois pour une personne, 3 000 F pour un couple), un programme axé sur l'école, la formation, la santé, une loi d'orientation qui inscrive dans le droit, la solidarité nationale. □

ATD Quart monde, 15, rue Maître-Albert, 75005 Paris (tél. : 46.33.49.77).



A. SENNA

Différences : Père Joseph, vous racontez dans votre livre Les pauvres sont l'Eglise (1), comment vous avez été embauché dès l'âge de quatre ans pour servir la messe. En échange de quoi, vous gagniez un petit déjeuner et 2 F par semaine. La première question que l'on a envie de vous poser, vous qui cotoyez les pauvres depuis trente ans, concerne l'évolution de leurs conditions. Ces conditions ont-elles changé ?

Le père Joseph : Un tant soit peu. A Noisy-le-Grand, vous l'avez constaté, une cité HLM a pris la relève de l'ancien bidonville. Mais les familles ne sont pas mieux traitées qu'elles ne l'étaient il y a trente ans. Cette société égoïste – je ne sais pas si c'est le terme adéquat – continue à rendre les pauvres responsables de leur situation.

On n'a peut-être jamais autant parlé des pauvres, mais on n'a jamais non plus autant accepté de les traiter en inférieurs. On a institué l'aide sociale en répondant à de nouveaux besoins, mais derrière notre tête, il y a toujours l'idée que les familles ne méritent pas les efforts que l'on fait pour elles, alors que ce n'est là qu'un dû.

Les pauvres sont comme tous ceux qui sont différents de nous, dans le comportement, dans la logique, ou par la langue. On oublie que ce sont des sujets de droit. On ne voit pas que l'autre a autant de droits que vous. Si on parle aux gens d'entraide, de charité, de secours, d'accompagnements gracieux, on vous écoute, on vous entend même, vous pouvez même vous permettre d'accuser la société... Mais cela passe comme l'eau sur les plumes d'un canard. Car, dans ce cas-là, vous n'avez pas demandé justice, mais une prébende !

Différences : Le combat que vous menez contre la pauvreté se situe donc résolument sur le terrain du droit...

Le père Joseph : Ces œuvres, ces aides sont nécessaires, mais il n'y a que le droit qui gratifie réellement parce qu'il permet d'installer les choses dans la durée. D'ailleurs, les subventions ne sont pas très généreuses. C'est toujours la portion congrue.

L'autre insuffisance de l'aide, c'est qu'elle est précaire. Tout se passe comme si on voulait bien vous aider, mais jamais assez pour que vous deveniez à égalité. Or, il est indispensable d'exiger que des droits soient publiquement reconnus. Car c'est reconnaître que cet autre, un citoyen pauvre ou un migrant bafoué, peut exercer ses droits. C'est ce que les organisations antiracistes ont obtenu avec la possibilité de se porter partie civile.

Différences : L'adoption, en février dernier, par le Conseil économique et social, du rapport sur la grande pauvreté et précarité économique dont vous avez été le rapporteur semble constituer une avancée dans la reconnaissance publique de la réalité ignorée du quart monde. Avez-vous aujourd'hui le sentiment que les pouvoirs publics peuvent aller plus loin ?

Le père Joseph : Vous savez, on parle aujourd'hui un peu trop de paix pour la vouloir vraiment. De même pour les pauvres, on en parle peut-être beaucoup trop pour avoir l'intention d'apporter des solutions réelles. Je crois que cela fait peur. Comme si cela mettait le système en danger, en accusation.

Si l'on décidait que tous les citoyens vivant en France ont droit au logement, vous imaginez bien que cela mettrait en cause tout le système des HLM. Tout demandeur de logement, même le plus démuné, pourrait exiger d'être logé. C'est la même chose dans tous les domaines. Au

niveau de la formation, par exemple. Actuellement, deux cent mille jeunes sortent chaque année de l'école avec même pas le niveau du CEP et nombre d'entre eux sont illettrés. Il faudrait prévoir une formation adéquate pour ces jeunes, ce qui signifierait que le circuit de la formation se transforme, car il n'est pas fait pour cela actuellement.

Il faudrait également prévoir un plancher de ressources pour les personnes et les familles dans le besoin, un minimum obligatoire. Dans ce cas, au niveau du droit, vous créez un contre-pouvoir.

C'est ridicule d'en avoir peur dans une société qui se veut démocratique. Cette identité de démocratie veut que la chance soit donnée à tous de s'assumer dans tous les domaines. Et c'est curieux, cette réticence à le reconnaître.

Différences : Comment se manifeste l'ostracisme à l'égard des personnes qui vivent dans un grand dénuement matériel ?

Le père Joseph : Auparavant, il y avait une école pour riches et une école pour pauvres avec, pour chacun, un costume différent, mais aussi une instruction particulière... Le marginal s'organise comme il peut dans le monde de la marginalité. Il sait qu'il n'a rien à attendre. S'il ne peut pas faire rentrer ses enfants à l'école, il va construire un discours contre l'école. C'est comme le chrétien qui ne se sent pas bien dans l'Eglise, il dira : « Moi, je suis chrétien, mais je ne vais pas à l'église. »

C'est un citoyen de seconde zone. Et le regard de l'autre consistera à formuler des préjugés du type : « il se plaît dans sa misère » ; on sait qu'il crève de froid l'hiver, mais on va faire semblant de penser qu'il est heureux de se geler ! Ce qu'il y a contre la pauvreté est un vrai racisme. Du même type que celui qui existe contre l'immigration. Avec cette différence que l'immigré bénéficie d'un milieu que personne ne peut lui contester, une culture, une sensibilité, un projet et un langage. Le racisme qui s'appuie sur le très pauvre n'a aucun arrière-pens. A l'immigré, on ne peut nier la valeur de son milieu et ce que cela représente pour lui. Quand nous étions avec maman à Marseille, dans un milieu de Gitans et de Maghrébins, tout le monde tapait sur les Gitans et les Maghrébins, mais les Gitans et les Maghrébins disaient merde à tout le monde...

Différences : Le discours raciste et xénophobe a-t-il pris sur les familles pauvres ou bien existe-t-il une grande solidarité intercommunautaire face à la misère ?

Le père Joseph : Ce sont des milieux relégués à la marge, il y a dans ce contexte un ras-le-bol et un trop-plein constants. Dans ce cas, on a toujours tendance à vouloir faire payer à l'autre le prix de sa misère. Mais il y a aussi une réelle culture de la solidarité ; quand les gens sont en difficulté, il y a toujours quelqu'un pour les accueillir. Un peu à titre d'échange.

Aujourd'hui, on aide parce qu'on a un peu d'argent, demain on sera aidé par celui à qui on a rendu service. La gratuité, c'est quelque chose de très rare, vous savez. Mais ce n'est pas de l'égoïsme. Quand on est tellement malheureux, on a besoin de l'autre ; comme ceux qui épargnent, les pauvres bâtissent des assurances sur les autres.

Ma mère était immigrée et elle était aimée par les commerçants du quartier. On disait d'elle qu'elle était honnête, travailleuse, qu'elle avait une bonne tenue... Mais si quelque chose n'allait pas, tous ces bons mots, c'était fini. Chez les très pauvres, au contraire, il n'y a pas de mémoire

de l'injure de l'autre. Il faut quand même dire que la population pauvre est influençable par le dire. Ce sont des familles peu cultivées et l'impression de la parole est très forte chez eux, car ils vivent dans le monde de l'oralité.

Le courant contre l'immigration pénètre, là aussi. Mais ce ne sont pas des gens dangereux. Dans le monde de la misère, le racisme ne se développe pas de la même manière qu'ailleurs. Il y a d'ailleurs beaucoup d'unions mixtes, et elles sont très bien acceptées. Il n'y a pas dans cette population un comportement, une façon de penser racistes, c'est-à-dire façonnés par le racisme.

Différences : ATD quart monde se définit comme un mouvement politique dans la mesure où le mouvement interpelle la société dans la nécessité de sa transformation, mais en même temps vous refusez de vous impliquer dans le jeu politicien et dans le système des partis. Pouvez-vous préciser le sens de cette démarche ?

Le père Joseph : Nous pensons qu'un projet politique comme le nôtre doit être assumé par tous les partis. La lutte contre la misère a besoin d'un consensus de la solidarité. Il faut un programme dans lequel il doit être explicité que la réalité de la misère est une chose inacceptable, que chaque pouvoir, chaque gouvernement a la responsabilité de la détruire.

« On n'a peut-être jamais autant parlé des pauvres, mais on n'a jamais non plus autant accepté de les traiter en inférieurs. »

Différences : Vous arrive-t-il de vous décourager devant l'ampleur des difficultés auxquelles vous vous heurtez ?

Le père Joseph : Je crois que c'est parce qu'on regarde une réalité avec lucidité que l'on continue à se battre. On ne perd jamais confiance dans l'humanité. Même si, parfois, on est découragé devant tant d'incompréhension et d'injustices.

J'ai vu un volontaire du mouvement, tout dernièrement, il était fatigué, il avait les yeux cernés. Il m'a dit qu'il ne dormait plus depuis plusieurs jours. Il était préoccupé par une famille dont il s'occupait. On venait de rendre leurs enfants aux parents. La mère est allée inscrire les enfants à l'école, mais la directrice lui a fait un sermon, l'accusant de ne pas être prévoyante et de se présenter trop tard et refusant de prendre les enfants à l'école. Vous imaginez toute cette joie et tout cet espoir annihilés par la mauvaise volonté et la suffisance. La mère n'a pas insulté la directrice et c'est bien, mais si le père avait été à la place de sa femme, il aurait à tous les coups envoyé son poing dans la figure de la directrice. Et c'est ainsi que certaines personnes se retrouvent en taule !

Vous voyez, parfois c'est beaucoup d'énergie dépensée pour rien. Ces volontaires sont vraiment des gens extraordinaires, qui ne versent jamais dans le pessimisme. Même si nous nous heurtons à un courant contradictoire qui consiste à dénier aux gens l'exercice de leurs droits. □

(1) Entretien du père Joseph Wresinski avec Gilles Anouil. Ed. Le Centurion.

NOISY LA TENDRESSE

ILS
JOUENT
AUSSI



« La fille de J. avait sept ou huit ans. Elle n'allait pas à l'école. Sa maman refusait de l'y envoyer parce qu'elle se faisait battre par les autres enfants. Un jour, la gamine disparaît. J. la cherche partout. En vain. Savez-vous où elle l'a retrouvée? Eh bien, tout naturellement à l'école

où l'enfant avait suivi tranquillement un groupe de gamins qui s'y rendaient. » Telle est l'une des nombreuses anecdotes qui ponctuent les propos de Thierry Viar, animateur volontaire du centre ATD Quart-monde de Noisy-le-Grand dans la banlieue parisienne. Les autres sont souvent bien plus sordides – des histoires d'hommes, de femmes et d'enfants – deux millions en France – qui disent toutes un terrible dénuement matériel, un décalage social et psychologique qu'il est difficile de comprendre quand on appartient à l'autre versant du monde.

Une jeune mineure de dix-sept ans qui accouche à terme d'un enfant immature. Un couple qui vit depuis huit ans sans domicile fixe. Des Français de souche, illettrés, qui ne saisissent pas le quart du langage, pourtant pas très brillant, de la télévision. Une femme qui abandonne ses deux enfants, les laissant mourir, faute de nourriture. Une autre qui garde les volets fermés toute la journée et ne sort que par une ultime nécessité. Rejetés par les institutions nationales – école, travail, formation, logement – les exclus de la société de consommation le sont aussi par effet de boomerang de la simple relation sociale normale.

« Si tu commences à me donner des choses, on ne va plus pouvoir être amies. Je préfère arrêter les cours et rester amie avec toi. »

Pourtant, à Noisy-le-Grand, le bidonville construit en 1954, lors des rigoureux hivers de l'après-guerre a disparu. Il devait abriter temporairement les familles les plus démunies. Il a duré seize ans! En 1970, était enfin réalisée une cité HLM gérée par Emmaüs. Aujourd'hui, sur 78 logements au total, 35 sont réservés à ATD Quart-monde qui y accueille des familles pour une durée moyenne de deux ans. Le mouvement prend en charge la garantie de loyer et apporte aux familles un soutien multiforme pour les aider à sortir de l'exclusion économique, sociale et culturelle dans laquelle elles se trouvent.

« Ce n'est pas facile, explique Thierry Viar, parce qu'il n'est pas facile de devenir différent vis-à-vis de soi-même et vis-à-vis des autres. On a déjà vu, par exemple, des femmes venir au cours d'alphabétisation en cachant scrupuleusement leurs cahiers! Elles craignaient que les autres, ceux et celles qui ne venaient pas, se moquent d'elles. »

Au cours de l'entretien, Thierry Viar utilisera à plusieurs reprises le terme *honte* pour désigner la situation de dévalorisation dans laquelle se trouvent les gens de la cité. Comme si le regard de l'autre, le citoyen normal, était une accusation intégrée dans un sentiment quasi obsessionnel de culpabilité. « Aujourd'hui, ajoute Thierry, on les recon-



S'en sortir, c'est apprendre. A travailler, à se grouper, pour défendre ses droits. A Noisy, ATD mise sur la formation des jeunes et des chômeurs.

naît moins systématiquement dans la rue. Du temps du bidonville, ils quittaient chez eux avec des souliers à la main pour les porter une fois sortis du terrain plein de boue du bidonville à la place des premières, trop sales. Mais ce que l'on retrouve toujours, c'est qu'il y a, à l'intérieur de chacun, la culpabilité, l'exclusion par le logement, par le travail, au bureau d'aide d'aide sociale où il manque toujours quelque chose. Accumulant échec sur échec, ils finissent par baisser les bras et rester chez eux... »

Pourtant, le besoin de dignité est intact. J., dont nous parlions plus haut, est allée au cours de couture avec la femme de Thierry, elle aussi volontaire Quart-monde. Au troisième cours, on leur demanda d'apporter un minimum de matériel de travail. L'animatrice ATD proposa à son amie J. de lui avancer de quoi se procurer ce matériel. Celle-ci refusa net: « Si tu commences à me donner des choses, lui dit-elle, on ne va plus pouvoir être amies. Je préfère rester amie avec toi et arrêter les cours. » Le cours de couture cessa pour toutes les deux...

Thierry et ses amis du centre organisent des rencontres

avec les familles. Des thèmes sont discutés et des personnes de l'extérieur – assistance sociale, pédiatre – sont parfois invitées. « L'intérêt de ces rencontres, commente Thierry, réside dans le fait que les familles apprennent à mieux se connaître. La personne qui anime le thème les amène à mieux structurer leurs pensées, à ne pas parler tous en même temps. Cela leur permet de ne pas se sentir seuls et doit, à terme, les aider à se débarrasser de leur culpabilité en prenant de l'assurance. Car l'étape finale que nous visons consiste à ce que ces personnes abordent enfin le monde extérieur sans honte permanente. Un ouvrier de l'atelier disait lors d'une de ces rencontres: "Quand on est à l'atelier, on se sent comme les autres, les gens normaux". »

L'atelier de promotion professionnelle menuiserie, que nous avons visité, accueille actuellement dix ouvriers salariés en formation, dont sept adultes chômeurs de longue durée et trois jeunes. Le recrutement se fait par l'ANPE ou directement au centre. Les ouvriers suivent une formation théorique et pratique, tout en passant à la phase

100 000 VOIX POUR LES SANS-VOIX

A l'occasion de la célébration du trentième anniversaire de ATD Quart-monde, les manifestations suivantes auront lieu dans le courant du mois d'octobre :

■ 1 au 31 : 800 chorales venues d'Afrique, d'Europe et d'Asie chanteront en solidarité avec le Quart monde.

■ 15 au 25 : des expositions se dérouleront à l'Hôtel de Ville de Paris ainsi qu'un concours international d'affiches dessinées par des enfants.

■ 17 : messe célébrée par le cardinal Lustiger à Notre-Dame-de-Paris.

Commémoration sur le parvis des libertés et des droits de l'homme des victimes de la misère avec inauguration d'une plaque, place du Trocadéro.

Animation et stands des associations de défense des droits de l'homme, dont le MRAP, pont d'Iéna et place de Varsovie.

Fresque son et lumière, Justice au cœur, dans les jardins du Trocadéro. □

de production dont ils ont acquis les compétences. « Notre objectif, précise notre guide, est de créer progressivement une mentalité de travailleur, non seulement chez l'ouvrier, mais aussi dans sa famille. Parce que l'abandon de la recherche d'un emploi est le fait de la personne qui craque, mais aussi de sa famille qui ne supporte plus l'échec. Aussi, nous avons voulu que les ouvriers soient fiers de ce qu'ils font en optant pour une production belle et commercialisable. L'atelier est aujourd'hui reconnu dans la région et nous avons des commandes régulièrement. J'ajouterai que la formation se fait selon le principe "ceux qui savent doivent apprendre à ceux qui ne savent pas". Cela signifie une ambiance différente des ateliers de formation traditionnels. Ici, chacun apprend à tous et inversement. Le formateur n'est pas forcément celui qui trouve les mots pour expliquer quelque chose à celui qui apprend. Evidemment avec nos ouvriers, cela prend un peu plus de temps. »

Nous passons à la « pré-école ». Ici sont reçus les enfants de trois à six ans. Décor de maternelle accueillante : jouets, couleurs, propreté, chaleur. La particularité de celle-ci : le lien aux parents : ceux-ci sont sollicités pour participer aux jeux et à l'animation, pour fabriquer livres et jouets. On retrouve dans toutes les infrastructures du centre un fonctionnement basé sur le besoin de créer du lien social, familial amical, du « courant », en quelque sorte, entre l'activité elle-même et ses acteurs directs et indirects.

Au « pivot culturel », ce sont les 6-12 ans qui règnent à grands renforts de bourrades et d'éclats de voix. « Toi d'abord, t'es une petite Belge », lance une gamine d'une dizaine d'années qui semble jouer les assistantes à l'animatrice qui nous accueille. Ordinateurs, jeux, bibliothèque, salle équipée pour l'expression corporelle sont offerts aux enfants en dehors des heures de classe et les jours de congé. François fonce avec son vélo comme s'il allait pénétrer partout avec son deux-roues. L'animatrice le renvoie gentiment garer sa bicyclette à l'extérieur. Mais, quoi, il sait à présent fabriquer des échasses, des masques de carton ou de bois. □



Mouloudji à l'Elysées-Montmartre : « Un jour, tu verras... ».

MUSIQUE

COSMOPOLITES

MOULOU. Ne le ratez pas : il est si rare que Paris retrouve sur les planches son plus romantique poète (villes de banlieue et de province sont plus gâtées). Bien sûr, vous connaissez son nom et avez sans doute fredonné « Un jour tu verras... », qui n'a pas pris une ride et cristallise l'émotion du public à chaque récital. Mais que savez-vous de lui ? Sa pudeur et sa modestie lui ont toujours interdit tout étalage de sa vie privée (ou de ses opinions) sacrifiant ainsi volontairement l'aspect commercial d'une carrière. Il parle très peu de cette enfance pauvre entre Belleville et les Buttes qui a nourri sa sensibilité et forgé sa tolérance. Selon son autoportrait : « Catholique par ma mère, musulman par mon père/Royaliste par ma mère, communiste par mon père. » La vie était rude à cette époque pour la famille Mouloudji et la misère menaçante pour ce fils de maçon, plus que le racisme qui n'avait pas encore pénétré les mentalités... ni l'Assemblée nationale. Il fallait quelquefois vendre des « oranges, bananes, pommes pourries jetées d'un frigo près de l'hôpital Saint-Louis ».

Tout gosse, avec son frère André, il chante dans les fêtes ouvrières du

quartier pour gagner quelques thunes. Mais la chance de sa vie fut sa rencontre avec Marcel Duhamel (disparu récemment) qui les intégra au fameux groupe Octobre et leur offra l'hospitalité. Moulou dévore alors tous les livres qui lui tombent sous la main et sa vie bascule dans un monde littéraire et artistique qu'il ne quitte plus. Il a tous les talents qu'il exerce simultanément avant de se consacrer davantage à la chanson : il a peint plus de deux cents tableaux et continue... et a publié neuf romans dont *Enrico*, qui obtient le prix de la Pléiade en 1945. Côté cinéma, on se souvient, entre autres, de sa formidable présence dans *Nous sommes tous des assassins*, de Cayatte.

A propos d'assassins, d'ailleurs, ses options pacifistes (avant la mode) lui coûtèrent cher : le jour même de la prise de Diên-Biên-Phu (1951), il chanta pour la première fois le *Déserteur*, de Boris Vian avec une fin, de son crû, non violente. La chanson fut censurée... Alors, allons applaudir encore une fois ce déserteur du snobisme et de la violence. Moulou, premier Beur du show-biz, n'a perdu ni sa tignasse brune, ni son regard vif et sa voix sensuelle au timbre si particulier. □

CHANTAL LANGEARD

Mouloudji, les 13 et 16 octobre à l'Elysées-Montmartre, tél. : 42.52.25.15.

IN ET OUT. Avant d'être chanteur, Luther Allison était cordonnier. De blues-club en blues-club, il se taille une réputation solide du côté de Chicago. Parti tenter sa chance sur la côte Ouest, il enregistre la nuit avec Carlos Santana, Johnny Winter, Mike Taylor et travaille de jour aux usines Caterpillar. En 1976, il fait sa première tournée en Europe, vedette américaine de John Lee Hooker. Devenu « blues-man-rocker », bilingue français-anglais, il a fait depuis des apparitions remarquées, notamment au Printemps de Bourges. Du tonus dans la guitare, de la rocaïlle dans la voix, il clôturera le IV^e Festival de jazz de Marne-la-Vallée, le 11 octobre.

Un festival riche de nuances, désireux « d'aider les créations et de proposer des découvertes ». Le Vienna Art Orchestra, dont le dernier album, *Concerto Piccolo* a fait l'unanimité, combine toutes les formes de musique contemporaine, de Satie à Miles Davis, le tout dans la plus pure tradition du big band.

Mais Marne-la-Vallée n'oublie pas la tradition : le 9, Art Blakey et ses Jazz Messengers viendront rappeler que le be-bop est bien vivant et que ce n'est pas parce qu'on a commencé à jouer de la batterie en 1935, qu'on est out... □

V. M.

Festival de jazz de Marne-la-Vallée, du 1 au 11 octobre.



TRIANGLE. Paris, Dakar, New York : trois métropoles phares pour le peuple noir, où tout commence à se mélanger. New York et Dakar dansent sur Kassav, Youssou'n Dour brille à Paris, le reggae a conquis les trois continents. Mais pour quelques groupes vedettes propulsés sur l'avant-scène du show-bizz, d'autres végètent.

Des « intéressés de la culture triangulaire », pour les faire sortir de l'ombre, ont choisi une des plus vieilles rue de Paris, traditionnellement vouée à la danse : la rue de Lappe. *Black samba*, des soirées rumba, soca, calypso, zouk..., tous les mercredis, à la Bastoche. □

V. M.

Black Samba, le mercredi à la Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, métro Bastille.

PLASTIQUES

ARTS

BERLIN. Le Centre culturel de la RDA présente, jusqu'au 21 octobre, une exposition d'artistes plasticiens. Une centaine d'œuvres de trente peintres, graphistes et sculpteurs de Berlin, dans les styles les plus variés.

L'occasion de garder un œil sur le neuf et de rencontrer les jeunes artistes de RDA, les uns sortis de l'Ecole allemande des beaux-arts, les autres autodidactes. La diversité de l'exposition présentée garantit que l'on y trouvera un panorama complet artistique berlinois. □

Centre culturel de la RDA, 117, boulevard Saint-Germain. Tél. : (1) 46.34.25.97.

LIVRES

D'ICI ET D'AILLEURS

EVANGILE. « Tu ne tricheras point avec le droit d'un immigré. » Cette parole de la Bible sert d'intitulé au chapitre sur l'immigration du livre du cardinal Etchegaray, *l'Evangile aux couleurs de la vie*. Son propos est de montrer la vocation internationale et interethnique de la capitale phocéenne dont il a été l'archevêque durant plusieurs années avant d'être appelé à Rome.

« A Marseille, aime à répéter le cardinal, vous lancez le bouchon au Vieux Port, vous repêchez le monde entier. » Il attire également l'attention sur la solidarité entre la foi chrétienne et la tolérance : « Au cours des siècles, écrit-il, l'étranger a pris des visages différents. Aujourd'hui, il faut bien le dire, l'avouer, l'étranger qui met à rude épreuve l'authenticité de notre foi, c'est le Maghébini, c'est l'Arabe. Un test qui ne trompe pas : dis-moi comment tu l'accueilles et je te dirai si tu es vraiment chrétien. »

Dans une série de « Je ne suis pas raciste, mais... », Mgr Etchegaray se veut pédagogue : il convie ses frères chrétiens à toujours chercher derrière une réaction immédiate, instinctive, à l'étranger, au différent de soi, les raisons de tels sentiments ; raisons qui trouvent leur justification dans l'environnement extérieur mais aussi raisons liés au préjugé personnel dont il faut se défaire par la connaissance.

Dans ce livre qui s'apparente à un journal, de nombreux sujets d'actualité sont abordés. Sujets directement liés à la foi et à la théologie. □

l'Evangile aux couleurs de la vie, de Mgr Etchegaray, éd. du Centurion.

CHERIFA

INDIENS

FOR EVER. Deux nouveaux livres sur les Indiens des Amériques. Le premier, *les Amérindiens et leur extermination délibérée*, retrace l'histoire des Amérindiens qui, après avoir franchi des

millénaires en s'adaptant à tous les environnements, se trouvèrent brutalement plongés dans la paralysie, la mort, face à des usurpateurs blancs qui entreprirent leur extermination, la mise en esclavage des survivants et la destruction de leur culture.

Aujourd'hui, ils subissent toujours l'injustice et le mépris, abandonnés, même trahis parfois par les Eglises, au profit de « l'ordre » policier et des privilèges. Les Indiens ont cependant survécu, les nations indiennes renaissent aujourd'hui, plus unies et plus fortes qu'avant. Elles combattent pour leur identité nationale et culturelle et donnent au monde le défi d'une conscience indienne collective porteuse de valeurs qui garantissent un avenir à l'humanité.

Le second livre, *le Renouveau indien aux Etats-Unis*, est consacré aux Indiens des Etats-Unis seulement. Il constitue un excellent rappel de leur histoire et analyse surtout l'évolution de leur situation au cours des vingt-cinq dernières années, replaçant les événements marquants du mouvement indien dans leur contexte institutionnel et historique global.

Joëlle Rostkowski montre la montée du « pouvoir rouge » et l'action des Indiens sur la scène internationale. Elle fait une large part aux éléments de renouveau social et culturel, face aux entreprises de destruction culturelle et d'appropriation des dernières terres qui leur restent au nom du développement industriel des Blancs et la sécurité nationale des Etats-Unis.

De nombreux témoignages des leaders, artistes, écrivains et juristes indiens, ainsi que des spécialistes des affaires indiennes, qui jouent un rôle déterminant dans l'évolution de la condition indienne, ajoutent à l'analyse historique la prise en direct sur le présent. □

ROBERT PAC

Les Amérindiens et leur extermination délibérée, de Félix Reichlen, éd. Pierre-Marcel Favre.

Le Renouveau indien aux Etats-Unis, de Joëlle Rostkowski, éd. L'Harmattan.

LOUIS MALLE: L'EXIL ET L'ENFANCE



« Lion d'or » de la 44^e Mostra de Venise,
Au revoir les enfants est l'un des événements majeurs de la rentrée.
Il s'agit du premier film réalisé en France depuis treize ans
par l'auteur du célèbre et controversé Lacombe Lucien.

En rang par deux, un groupe d'enfants traverse la ville ; une ville qui sent la province avec murs de pierre et clocher d'église. Ils portent tous béret et cape noire. Un prêtre marche à leur côté. L'image est datée, dans notre mémoire et dans celle du cinéaste. Elle est sombre et dit la période où l'Occupation pouvait tout occulter, y compris l'innocence des jeux de l'enfance. En rang par deux, ces collégiens rejoignent l'institution catholique dans laquelle ils étudient le grec et le latin, les mathématiques et la géographie. Leur vie y est difficile à

cause des restrictions de la guerre (nourriture, chauffage, etc.), mais ils sont à l'abri, loin de la ville et des bombardements. Leur famille (moyenne ou grande bourgeoisie) les a mis à l'écart du monde réel, en cet hiver 1944. Louis Malle, le réalisateur, était l'un de ces collégiens, quand arriva dans sa classe un inconnu répondant au nom de Jean Bonnet. Cet enfant secret va très vite s'affirmer comme la figure emblématique de la différence, par ses qualités intrinsèques (il est brillant en français ou en mathématiques ■ ■ ■

■ ■ ■ il est musicien) par le mystère provoquant qui semble entourer sa vie. L'amitié naissante entre l'enfant qu'était Louis Malle et cet inconnu va être brisée un matin de février 1944 par l'arrivée de la Gestapo dans le collège. Jean Bonnet s'appelait réellement Jean Kupferstein. Il était juif. Il avait été dénoncé à la Gestapo par un jeune qui travaillait dans le collège. Sa vie s'acheva dans un camp de concentration d'Auchswitz. Présenter Au revoir les enfants au travers de l'histoire réellement survenue au jeune Louis Malle peut paraître paradoxal dans la mesure où un film demeure un film, quelle que soit l'anecdote ou l'achèvement dans lequel il a puisé sa matière.

Le paradoxe n'est qu'apparent, car le film de Louis Malle vaut autant par son contenu (l'amitié de deux enfants sous l'Occupation et l'arrestation de l'un d'eux à la suite d'une dénonciation) que par le regard porté, quarante ans après ces événements par un cinéaste français sur cette période. D'une manière abrupte, on pourrait dire que le film de Louis Malle est le regard de la France du procès Barbie sur son attitude passée face à la collaboration et à la déportation des juifs.

Dire cela ne signifie pourtant pas que l'on doive considérer Au revoir les enfants comme un film didactique et encore moins comme une analyse d'adulte. Le film de Louis Malle est porté par le regard qu'ont les enfants sur leur univers d'enfants, au-delà et malgré la tourmente de la guerre. Au revoir les enfants, c'est le constat brutal et terrible que fait un collégien : son ami juif a été dénoncé. Le film de Louis Malle a un caractère irrémédiable, celui de la perte de l'innocence et de l'apprentissage de la vraie douleur, celle qui laisse une marque à jamais ineffaçable.

Louis Malle, comme on le verra dans l'interview ci-après, a mis plus de quarante ans pour oser enfin mettre en scène ses souvenirs. Le résultat est à l'image de cette attente. Au revoir les enfants est une œuvre mûre, toute de sobriété et de retenue. Une œuvre qui se veut fidèle à l'univers de l'enfant qu'il a été, une œuvre qui ne joue ni sur l'émotion feinte ou les bons mots d'auteur. Le film fonctionne un peu comme un labyrinthe, celui dans lequel jouent et vivent les enfants. Un labyrinthe fait de joies et de petites envies, de frustrations minimales et de sentiments à demi-avoués ; un labyrinthe qui va cependant s'avouer tragique en sa dernière partie. □

J.-P. G.

Différences : Ce film semble être le résultat d'une longue attente, l'expression d'une douleur contenue. Est-il la clé d'accès à l'ensemble de votre œuvre ?

Louis Malle : Cette matinée de l'hiver 1944 a été la chose la plus choquante, la plus bouleversante, qui me soit arrivée dans ma jeunesse. Je venais d'un milieu très protégé et j'étais derrière les murs du collège. Les circonstances n'étaient pas, malgré cela, des plus faciles ; les Allemands occupaient la France, on avait froid, on mangeait mal, mais on était à l'abri.

Cet « accident », constitué par la présence d'un enfant juif dans le collège, et son arrestation par la Gestapo à la suite d'une dénonciation, a été une révélation brutale marquée du sceau de l'injustice. Ce souvenir m'a hanté toute ma vie durant. Cette expérience aurait

Un souvenir qui m'a hanté toute ma vie durant

pu donner naissance à mon premier film, mais je l'ai gardée au fond de moi comme un douloureux secret.

Cela a continué à tourner dans ma tête. J'ai pensé faire ce film en 1960 et même plusieurs fois après. En tout cas, c'est cet événement qui a provoqué chez moi le désir de faire du cinéma, c'est-à-dire de trouver un moyen d'expression me permettant de comprendre le monde et d'aller au devant de situations humaines particulièrement difficiles.

Pour cela, j'ai fait des films sur des sujets ambigus ou compliqués, de manière à refuser l'hypocrisie majeure rencontrée dans mon enfance : mensonges des adultes, idées reçues, clichés, stéréotypes. Sans ce matin de janvier 1944, je serais peut-être resté dans ma famille et n'aurais jamais fait de cinéma.

Avec ce film, j'ai beaucoup donné de moi et maintenant je peux dire que je me suis libéré. Après un long exil aux Etats-Unis, je suis revenu pour tourner dans ma propre langue et parler de mes racines les plus douloureuses.

Différences : Quel est le lien qui existe entre Lacombe Lucien et le personnage de Joseph dans Au revoir les enfants ?

Louis Malle : Le personnage de Lacombe Lucien est une fiction. Joseph lui a vraiment existé. Je l'ai connu et c'était en quelque sorte un copain qui faisait du marché noir ; il était aide-cuisinier et nous fournissait des cigarettes ou des livres interdits en échange de certains produits.

Quand son petit trafic fut découvert par l'abbé, Joseph fut renvoyé. Pour se

venger, il dénonça à la Gestapo le directeur du collège et les enfants juifs qu'il abritait. Tout d'un coup, le jeune Julien va être confronté à une émotion insoutenable : Joseph est un salaud qui a dénoncé son ami à la Gestapo. Julien découvre le mal et il ne comprend pas pourquoi le mal a été fait.

Cette scène est une scène clé du film. Mais je n'ai pas cherché à juger Joseph. Ce qui comptait pour moi, c'était de capter le regard des enfants sur cette réalité. C'est une tout autre histoire que celle de Lacombe Lucien.

J'ai écrit un scénario et inventé certains éléments ; car la mémoire, c'est compliqué, c'est plein de recoins mystérieux. Au revoir les enfants n'est pas une reconstitution historique, c'est un épisode de mon enfance, revisité aujourd'hui et chargé de ce que les quarante années passées m'ont apporté.

En 1987, il y a encore des échos profonds de ce qui s'est passé à cette époque-là. Le sujet est très actuel et se situe au-delà du temps.

Différences : Au moment où la Gestapo envahit le collège, le jeune Julien ne peut s'empêcher de regarder du côté de son ami et il peut nous sembler qu'ainsi il désigne son ami juif aux nazis. Qu'en est-il exactement ?

Louis Malle : J'ai ajouté cette scène à l'histoire véritable, parce que, au fil des années, j'ai fini par penser que, moi aussi, j'étais responsable de l'arrestation de Bonnet. Moi et tous les autres. Ce n'était pas seulement l'action de la Gestapo, cette arrestation, nous en étions tous responsables.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un sentiment de culpabilité, mais plutôt de l'idée d'une responsabilité globale des Français face au nazisme. Pourtant, l'attitude des Français n'a pas été simple et, en particulier, en ce qui concerne la collaboration.

Il y a une scène dans le film qui m'a été inspirée par un fait divers raconté par un ami. Il y a un repas dans un restaurant, des miliciens entrent et demandent les papiers des gens. Ils veulent chasser le client juif et les gens se mettent à réagir de manière contradictoire. Certains protestent et veulent que les miliciens s'en aillent, d'autres crient : « Vive la milice, les juifs à Moscou ! » Cette scène est à l'image de la France de l'époque et pas seulement de la France. □

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE GARCIA

AGENDA

10 Exposition *31 graveurs contemporains*, jusqu'au 25 octobre, au centre culturel des Ulis (91). Gravure en creux, taille douce... un tour complet de ces techniques artistiques. Tous les jours, de 10 à 12 heures et de 15 à 19 heures. Tél. : 569.07.65.53.

10 Journée internationale de solidarité avec les peuples indiens des Amériques, de 14 heures à 19 h 30, 92 bis, boulevard du Montparnasse, 75015 Paris, organisée par Nitassinan, avec le soutien du MRAP ; films, documentation, livres, posters, badges, etc.

12 *Paolo Conte* au Théâtre de la Ville de Paris. Un concert exceptionnel du crooner italien de choc. C'est à 20 h 30.

14 Un autre Brésil à la maison de l'Amérique latine avec la projection de *Gaijin*, de Tizuka Yamasaki. Ce film a obtenu le Prix de la critique internationale à Cannes et le prix Georges Sadoul en 1980. Tél. : 42.22.68.00.

15 Louis Armstrong, Count Basie, Duke Ellington, Fats Waller, Cab Calloway, Lionel Hampton, les fabuleux danseurs des années swing !... Sous le parrainage de *Jazz à FIP*, projections de films sur le jazz des années trente aux années soixante, au théâtre Maurice-Ravel, 6, avenue Maurice-Ravel, 75012 Paris à 20 h 45, également le 19 novembre 1987.

15 Nancy Jazz Pulsations, un beau festival. Aujourd'hui, l'Orchestre national de jazz, avec Louis Sclavis en invité soliste.

16 Buffet-spectacle *Chants et musiques de Palestine*, avec Hassan Abo Kouss, joueur d'oud, au Casse-Graine, 31, rue Blomet, 75015 Paris. Avec la participation de l'association médicale franco-palestinienne.

16 Alerte ! Dernier jour pour l'exposition de *Michelle Bonifacio*, peintre sur verre, au centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, à Paris, tél. : 45.54.95.53.

19 *Création des Galanteries du duc d'Orsonne*, de Jean-Mairet présentée jusqu'au 28 novembre au théâtre municipal de Caen.

20 Attention, dernière pour *Tennessee Williams* au Roseau Théâtre, 12, rue du Renard, à Paris. Trois courtes pièces mises en scène par Ghislaine Deumont. A 20 h 30.

20 *Trois jours sur les Indiens Mapuche du Chili* à la maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Histoire, projets de développement, les organisations Mapuches, vidéos. Les 20, 21 et 22 octobre 1987 à 18 h 30.

S P E C T A C L E S

DANSE-THÉÂTRE

Y'A BON BAMBOULA BOY. Pratique, un boy africain. Ça dort n'importe où. « *En plus, lui est propre et honnête* », commente sa patronne. Modeste débarque en Bretagne. Marie-Jo l'a amené pour deux mois chez ses parents. Le jeune Ivoirien regarde la France, étonné : « *C'est vrai qu'ici on ne garde pas les vieux chez soi ?* » Tilly a écrit et mis en scène *Y'a bon Bamboula*, comédie mi-burlesque, mi-tragique, présentée cet été au Festival d'Avignon. Histoires de vie et portrait d'une famille beauf dans un pavillon qui lui ressemble : médiocre et kitsch. Raymond, ex-agent de police, a pris sa retraite dans son village natal avec sa femme. (Le rôle de Monsieur « *j'ai fait l'Indo, moi* » est remarquablement interprété par Jean-Paul Roussillon.) Les querelles incessantes du couple aigri, les rancœurs familiales contrastent avec la tendre complicité de Modeste et de Christelle, la fille de Marie-Jo, qui s'est élevée en Côte-d'Ivoire. Caustique,



La francophonie à Limoges.

l'adolescente lance à son grand-père : « *Pas dégourdis, les nègres ? Je voudrais t'y voir chasser le sanglier avec un bâton !* »

De la fausse complaisance à la haine, tout bascule inévitablement, insidieusement. L'humour hyperréaliste est féroce. Il y a tout dans la cuisine : buffet, sèche-cheveux, panier à légumes, corbeille du chien, torchons... Du quotidien banalement cruel, sensible, génial. L. L.

Y'a bon Bamboula, du 16 octobre au 15 janvier, théâtre Paris-Vilette, tél. : 42.02.02.68.

LE MONDE EST LA, MANDELA...

Une carte du monde accrochée à un mur en donne une vision innocente et tranquille. Pourtant, partout l'oppression. Le monde, c'est ça, Mandela. Emprisonné depuis 25 ans, l'avocat sud-africain refuse tout compromis pour sa sortie. Il est un symbole pour tous ceux qui luttent pour la liberté.

C'est cette figure symbolique, plus que le personnage, qu'André Benedetto a choisi de mettre en scène. La pièce a été écrite à partir d'une idée de travail avec Kateb Yacine, écrivain algérien. *Le monde est là*, Mandela a été présenté, cette année, au festival d'Avignon (et devant les détenus de la maison d'arrêt de la ville).

« *Bais ton Noir tous les jours, si tu ne sais pas pourquoi, lui le sait.* » De courtes scènes jouées par cinq comédiens succèdent tel un miroir animé de l'oppression, en Afrique du Sud et dans le monde. Un couple mixte à Amsterdam, un punk qui peint sur le mur de Berlin ; Londres : la reine et Maggie Thatcher, un sous-secrétaire d'Etat américain (« *Quelles sanctions sans conséquence pourrions-nous prendre contre l'Afrique du Sud ?* ») ; le jugement d'un conquérant français, un policier blanc acquitté après le meurtre de deux enfants noirs (« *Ils m'ont attaqué, Monsieur le Juge.* »).

Le monde est là, Mandela. Quelques pas de danses, des chœurs, un air de swing.

Le monde est là, Mandela. Tournée en France : octobre, novembre et décembre. Dates et lieux dans l'agenda.

FESTIVAL DES FRANCOPHONIES.

Quatrième édition : une fois de plus, le Limousin se met en frais pour accueillir douze troupes de théâtre, toutes francophones et venues d'Afrique noire, de Québec, de Belgique, des Antilles, du Maghreb et de France. Comme toutes les bonnes idées, celle-ci est simple : les francophonies existent, il suffit de les faire se rencontrer. Monique Blin et Pierre Debauche invitent donc troupes et auteurs et les mettent au contact pendant dix jours. Le résultat est toujours surprenant. Par le nombre déjà : cette année, douze troupes et équipes d'artistes, 45 auteurs, poètes, écrivains, metteurs en scène, qui participent peu ou prou au festival dans le cadre des spectacles, tables rondes, lectures-rencontres et ateliers. Par la qualité des prestations : Soyinka l'an dernier, Césaire, Simone Schwarz-Bart, Sony Labou Tansi cette année, pour n'en citer que trois. Et puis, comme de plus en plus maintenant, tout un cocon qui enrobe les représentations : une université de la francophonie, des expositions des statues de la collection W. Lam, un cabaret où tout le monde, public et acteurs, se retrouve après jouer, des stages. La francophonie en kit, en quelque sorte, et bien loin des sommets figés de chefs d'Etats. □

Festival international des francophonies, du 3 au 16 octobre. Rens. à Limoges, tél. : 55.34.20.20 et à Paris : (1) 47.70.18.17.

B L O C - N O T E S

YVES THORAVAL

ALGERIE AN 25.

L'Algérie est indépendante depuis un quart de siècle. Le musée des Arts africains et océaniques participe à cet anniversaire avec l'exposition *Algérie, expressions multiples*. Pas de colloque ou de solennelle allocution, mais le plus bel hommage possible à ce pays voisin et ami : montrer ce que ses créateurs ont dans la tête et dans les yeux.

Après le très beau *Panorama de peinture marocaine* (1985) et le choix de *Six Talents tunisiens* (1987), le même musée propose, à travers l'œuvre de trois peintres confirmés, une découverte de la peinture algérienne d'aujourd'hui.

A tout seigneur tout honneur ! Baya l'enchanteresse (née en 1931), la grande dame de la peinture au Maghreb, l'ancienne enfant sauvage, rêvant de sa mère et du jardin perdus.

Appréciée par le grand collectionneur parisien Aimé Maeght, elle rencontre à 16 ans Braque et Picasso, André Breton écrit d'elle : « *Baya dont la mission est de recharger de sens ces beaux mots nostalgiques : "Arabie heureuse". Baya, qui tient et ranime le Rameau d'or.* »

Après un silence, un repli auprès de son mari musicien, dans une famille traditionnelle de Blida, elle se remet à peindre, discrètement.

Aujourd'hui, ses toiles et dessins se trouvent dans des collections du monde entier. Elle y chante des femmes-fleurs et des instruments de musique féériques.



Son compatriote Issiakhem (1928-1985), tourmenté, douloureux, pessimiste peint, quant à lui, des hommes et des femmes souffrants et meurtris, dans une tradition expressionniste qu'il a « algérianisée ». Une autre découverte : celle de Khadda, à la technique affirmée (né en 1930), héritier du signe, calligraphique ou non, arabo-berbère, héritier de la pierre, du bois, du métal, des textiles, tous passés aux couleurs de sa terre natale. Une première dans un musée d'Etat français. □



Les marionnettes de Paolo Grassi.

TRADIZIONE ITALIANA.

Art 4/ Patrimoine du monde, quittant les rivages des pays lointains auxquels il nous avait habitués, a fait venir, pour notre plaisir, deux cents marionnettes avec leurs décors et leurs accessoires appartenant à l'Ecole d'art dramatique Paolo Grassi de Milan. En bois ou en papier mâché, aux couleurs étincelantes, ces merveilleux personnages de la *Commedia dell'arte* ont enchanté les foules de Milan, Bologne, Naples, Venise aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, disant à chacun dans son dialecte les histoires tendres ou tragiques qu'il voulait inlassablement entendre. Des séances de marionnettes sont programmées pendant la durée de l'expo. Se renseigner ! □

Musée des AAO, 293, avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 43.43.14.54. Tous les jours, sauf le mardi, jusqu'au 4 janvier 1988.

Art 4/ Patrimoine du monde (EPAD/La Défense), 15, place de La Défense, 92400 Courbevoie. Tél. : 47.96.25.49. Tous les jours, sauf le mardi, de 12 à 19 heures, jusqu'au 3 janvier 1988.

20 Et jusqu'au 24, *Mauranne* au Théâtre de la Ville de Paris. C'est à 18 h 30. Une des grandes découvertes du Printemps de Bourges 1987. Une jeune Belge jazzy avec une voix rare.

21 Vernissage de l'exposition *L'homme et la nature artificielle*, présentée jusqu'au 18 novembre au Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (annexe Condé). De 12 à 20 heures.

23 Mint Juleps en concert à la maison de l'Etranger à Marseille (rue Antoine-Zattara). Six filles pour faire swinger le gospel et éclater le jazz-rock. Passage remarqué au Printemps de Bourges.

24 *Quoi de neuf, docteur ?* C'est le nom d'un orchestre à géométrie variable, rassemblant des instrumentalistes également compositeurs dans leur majorité, il produit une musique à la fois écrite et improvisée au carrefour du rock, du jazz et de la musique contemporaine. Au Dunois, 28, rue Dunois, tél. : 45.84.72.00.

24 et 25. L'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA) organise durant ces deux jours un colloque *Religion, colonisation et décolonisation* avec des historiens et des chercheurs d'Europe, d'Afrique et d'Amérique. Salle Médicis au palais du Luxembourg, rue de Vaugirard à Paris. Tél. : 48.58.71.20.

25 Hommage à *Maurice Ravel*. Musique de chambre au centre culturel Boris-Vian des Ulis. Avec Ina Joost au violoncelle. Tél. : 69.07.61.06.

26 *L'Argentine aujourd'hui*, à la maison de l'Amérique latine (18 h 30). Conférence en espagnol de Carlos Tagle Achaval, député et ex-ministre de l'Education et de la Culture de la province de Cordoba, écrivain.

28 Au Lucernaire, *Un riche... trois pauvres...*, de Louis Calaferte. Une création mise en scène par Victor Viala : le spectacle du monde avec clowns, musique et marionnettes, le monde de Louis Calaferte, bien sûr, révolté contre la misère matérielle et morale.

30 *Archie Shepp*, avec Horace Parlan au New Morning, où les grands du jazz continuent à se succéder. Rien qu'en octobre, vous avez pu voir : Dizzy Gillespie le 4, John Abercrombie le 10, Herbie Mann le 27, Anita O'Day le 28. New Morning, tél. : 45.23.56.39.

Le Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion (CLAP) organise cette année encore de nombreux stages de formation destinés aux membres d'associations œuvrant à l'éducation et l'alphabétisation des migrants ou aux animateurs préparant un BAF. Analphabétisme, formation des adultes, approche de l'écrit, etc. en stages, cycles d'études ou journées de formation. CLAP, délégation Ile-de-France, tour Rimini, 8, avenue de Choisy, 75643 Paris cedex 13, tél. : 45.85.67.21.

LE

PAYSAGE AUDIOVISUEL
COMMUNAUTAIRE

NOUVEAU PAC

C'est la grande valse : des radios existantes sont passées à la trappe, des projets vasouillards ont gagné des fréquences. La CNCL n'a pas fait de quartiers dans le découpage

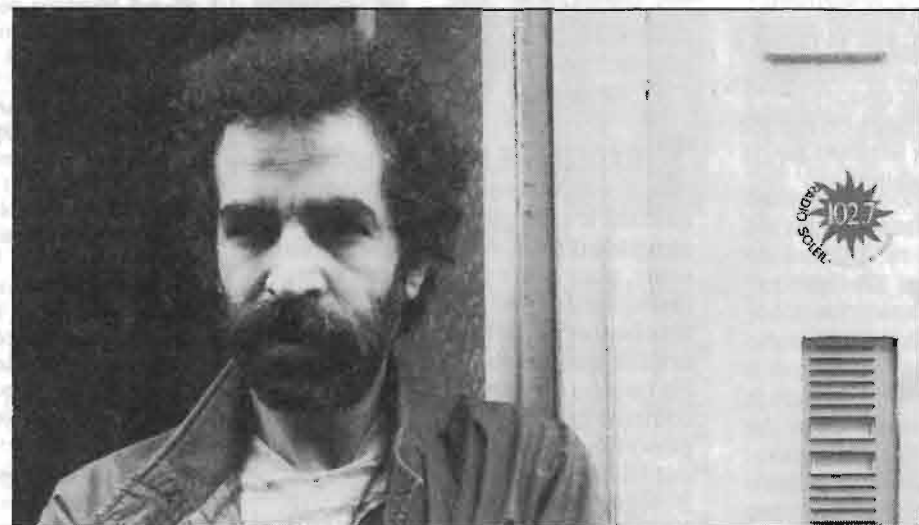
On a craint le pire. Mais, finalement, la plupart des communautés vivant en France ont pu obtenir une fréquence sur la nouvelle bande FM remodelée cet été par la CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés). Léger mieux par rapport aux choix de la Haute Autorité, pourrait-on dire. Maghrébins, Arméniens, Portugais, Berbères, Asiatiques et Noirs africains sont représentés... du moins sur le papier. Car, bizarrement, les projets de radios présentés sur simple dossier l'ont quasiment toujours emporté sur des radios déjà existantes.

Fi donc de l'expérience de radios comme Ask, Tamazigh, Club ou Soleil-Goutte d'or. Autant de radios réduites au silence, représentant pourtant une réalité associative sur le terrain et une dynamique à l'antenne. La CNCL semble s'en fiche royalement, tout comme elle a passé à la trappe les Tziganes et les joyeux lurons de Transitalia.

Quoi de plus naturel que les exclus crient à la magouille et tentent de réagir ? Mais on ne peut pas pour autant faire l'économie du bilan de l'expérience des radios communautaires et se cantonner dans l'auto-complaisance et les gémissements. Les heurs et malheurs de ces radios remontent à la création de leur radio-mère en juillet 1981 à Barbès-la Goutte d'or. Avec l'ancien émetteur de Radio Riposte, la station pirate du PS sous Giscard, un groupe bariolé issu des luttes immigrées s'empare d'un bout d'espace hertzien pour donner nais-

sance à Radio Soleil. C'est l'aboutissement de la longue marche des promoteurs de la vie culturelle en milieu immigré. On retrouve là, pêle-mêle, la faune militante du quartier de la Goutte d'or, les ouvriers de Chausson et de Renault, le journal Sans Frontière et les animateurs culturels de Gennevilliers et de Ménilmontant ; sans compter les free-lance qui vont se révéler de redoutables radioteurs.

Véritable vivier de la parole différente, Radio Soleil va accorder la priorité aux émissions interculturelles et inter-générationnelles. Puis l'élargissement de



Mokhtar Bachiri : en grève de la faim pour sauver Radio Soleil

l'accès à la FM, la demande des auditeurs, les conflits de personnes et les pressions extérieures vont avoir raison de l'unité originelle : Radio Soleil éclate en de multiples radios plus ciblées. C'est ainsi que naîtront Radio Beur, puis Radio Berbère, Radio Afrique, Fréquence Sorcier et Radio Pili-Pili, puis Black FM, et toutes les autres, jusqu'à Radio Orient qui proposera des émissions calquées ou empruntées aux radios du bled.

Les émules de Radio Soleil en province échapperont à cette concurrence sau-

vage. Dans beaucoup de petites villes, les associations immigrées participent d'ailleurs plutôt à la station locale, soit pour animer des plages horaires spécifiques, soit en s'intégrant à l'équipe directoriale. Elles évitent ainsi pas mal de crispations parisiennes.

La Haute Autorité va institutionnaliser les rivalités entre radios parisiennes en imposant des regroupements contre-nature, selon un schéma de type néo-colonial. Elle attribue, en effet, trois fréquences distinctes : une pour le Maghreb et l'Afrique noire, une pour les Dom-Tom, la troisième pour les communautés du sud de l'Europe.

Comble de l'ironie, elle inclut dans cette dernière Radio Beur, trahissant ainsi sa perception des Beurs assimilés aux sud-Européens (Italie, Portugal, Arménie), et donc assimilables à la France. Tout un programme... Conséquence irrémédiable, les non-Africains désertent Radio Soleil livrée à de nouveaux conflits entre Arabes et Noirs

africains. A la même époque, plusieurs radios pirates arabes se trouvaient une nouvelle légitimité en hurlant à la discrimination contre la deuxième communauté religieuse de France. Les musulmans n'avaient pas obtenu une fréquence, contrairement aux chrétiens et aux juifs. Mais si la Haute Autorité envoie les CRS contre une radio arabe à Paris, après surveillance des visées intégristes sur les ondes, elle découvre Radio Orient douillettement installée par les bons soins de l'ambassade d'Arabie Saoudi-

MEGAHERTZ

Les dernières radios en couleurs de la bande FM parisienne

- 88.2 Radio Pays, la radio des régions
- 88.6 Radio Orient, radio islamique
- 92.6 Tropic FM, antillaise
- 94 France Maghreb Médias, cultures d'Afrique du Nord
- 94.8 Communautés, Judaïque, Shalom, radios juives
- 95.6 Radio Asie. Bien que « mariée » à une radio de droite, c'est l'antenne des communautés asiatiques de Paris
- 96.4 Radio Ayp et Tiwizi, Arméniens et Berbères
- 97.4 Pacific FM, la plus interculturelle des radios musicales
- 98.2 Radio Beur
- 98.6 Radio Alpha, Tabala FM, Portugais et Africains
- 100.7 Notre-Dame, Fréquence protestante, radios chrétiennes
- 101.5 Nova, Ark-en-ciel, interculturel branché.

te. Radio Orient a pour principe la non-ingérence dans la société civile française. Allégeance de principe oblige, elle passe la Marseillaise à minuit. C'est tout juste si elle traite de la politique française au Moyen-Orient. « Radio phalangiste », fulminent les exclus de Radio Soleil-Goutte d'or. Autre loto, autre public : après la tour-Eiffel auréolée d'une palmeraie de rêve, voici le soleil couleur hématome des immigrés maghrébins de Barbès. Mohamed Bachiri, animateur, dit Mokhtar craque. Sa radio commençait enfin à tourner rond autour d'un dernier carré d'irréductibles qui s'adressent à un vivier de familles arabes restées à l'écoute. Il entame une grève de la faim pour « le respect et la dignité de l'outil de travail » radiophonique. Dix-huit jours de haute solitude en plein désert aoûtien, relayé par le réseau Liberté qui regroupe une vingtaine d'exclus et avant l'hospitalisation. Au 31 août, Radio Soleil-Goutte d'or a rejoint la bande militaire entre 106 et 108, associée avec Radio Paris.

Les autres radios communautaires exclues se sont tues. A leur place, une balise annonce les nouveaux venus pour bientôt. Seul recours : une manifestation le 10 septembre devant la CNCL, qui a consacré la naissance d'un « réseau liberté », regroupant les exclus (1). Radio Maghreb devrait commencer à émettre à la mi-octobre. Lancée par Génération 2001, une association née

Différences - n° 71 - Octobre 1987

de la révolte des « Arabes de service » à SOS-Racisme, et aidée par l'Amicale des Algériens en Europe, Radio Maghreb ne cache pas ses liens avec des militants politiques allant du RPR au PS.

A l'heure où les réseaux imposent leur loi, Radio Beur se penche sur une affiliation entre différentes radios de l'Hexagone dans la perspective d'un réseau beur. Radio Mosaïque de Reims semble d'ores et déjà acquise, des pourparlers sont en cours avec Radio Figue de Rouen, mais Radio Beur espère également créer de nouvelles radios. Ses prospecteurs-placiers ont pris la route de Troyes...

Si ce projet est séduisant, reste un autre défi à relever, et de taille : désormais, il faudra retenir les auditeurs en haleine 24 heures sur 24 et produire un programme de qualité. Les heureuses élues devront faire la preuve qu'elles auront l'imagination et l'énergie suffisantes pour tenir la distance. Faute de quoi, elles risquent fort de se faire digérer par leurs institutions de tutelle et de se transformer en simples courroies de transmission. □

MOGNISS H. ABDALLAH/
IM'MEDIA

(1) Signataires : Radio Ask, Radio Campus Paris, Radio Contact, Radio G, Radio Graden Tropic FM, Ici Liberté, Radio Paris, Radio Relax, Rev FM, Radio Rosta, Radio Seme, Radio Senlis, Radio Soelil, Transitalia, Radio Triangle, Radio Village. Avec le soutien de Radio Aligre.

NE RESTEZ PAS SUR LA TOUCHE



LE MRAP SUR MINITEL:
36 15 TAPER MRAP

mouvement contre le racisme et
pour l'amitié entre les peuples
89 rue oberkampf 75011 paris (1) 48 06 88 00

L'AUTOMNE DE PROMETEO

Le Festival d'automne de Paris 1987 est placé sous le signe de l'Italie. Théâtre, expositions, cinéma et un coup d'envoi remarquable avec la création du Prometeo, du musicien Luigi Nono.

« J'avais toujours eu envie de monter le Prometeo, de Luigi Nono. J'étais sûr que c'était un chef-d'œuvre. » Michel Guy, ex-secrétaire d'Etat à la Culture sous Giscard et actuel directeur du Festival d'automne de Paris, ne doute pas du bien-fondé des efforts considérables qu'il a déployés pour réunir l'argent nécessaire au montage de cette œuvre capitale : il a fallu trouver cinq millions de francs, financés par l'Allemagne, l'Italie et la firme Vuitton.

Quelle belle revanche pour le Vénitien Luigi Nono, que le militantisme politique n'avait cessé de desservir dans l'opinion depuis son inscription au PCI en 1952. L'image façonnée d'un homme dogmatique a souvent caché l'artiste inquiet, allergique aux engouements.

Dès sa première œuvre, alors qu'il travaillait aux côtés de Boulez et Stockhausen, dans le mouvement post-wébérien, il affirme son souci de lier la nouveauté musicale à celle d'un humanisme moderne. Sa première œuvre, il la compose en prenant pour base l'Ode à Napoléon, de Schönberg, un pamphlet violemment anti-nazi.

Après le succès d'Il Canto en 1956, Luigi Nono se met la communauté musicale à dos par ses critiques acerbes, à l'envers des goûts du jour : la musique sérielle, les collages sonores à la John Cage : « Un refus de l'histoire elle-même et de son processus évolutif et constructif. »

Isolé, il expérimente, dans les années soixante, de nouveaux matériaux électro-acoustiques et développe l'agit-prop : concerts dans les usines, les rues... Puis viennent des années de retrait dont il sort en 1980. Luigi Nono a publié plusieurs œuvres dans un style plus intériorisé, mais toujours basé sur le chant (souvent à une voix et sans accompagnement). Voix mystérieuses, mélodies énigmatiques, rituels étranges, dont le Prometeo, présenté en six parties. Du 1^{er} au 9 octobre au théâtre de Chaillot, est l'expression la plus raffinée. □

V. M.

Programme du festival : tél. : 42.96.12.27.

Directeur du laboratoire d'ethnologie au musée de l'Homme, titulaire de la chaire d'ethnologie au Muséum d'histoire naturelle depuis 1973, Jean Guiart s'est spécialisé dans l'étude de la Nouvelle-Calédonie. Auteur d'un livre sur les liens religieux qui attachent les Canaques à leur terre, il dit à Différences la place qu'elle tient dans les mentalités, et celle de l'emploi dans le domaine social, pour les Canaques d'aujourd'hui.

LA TERRE ET LE TRAVAIL

Différences : La terre est le sang des morts est un de vos livres sur la Nouvelle-Calédonie. Quelle est la relation qui lie les Canaques à leur terre, qui les motive à refuser le déplacement ?

Jean Guiart : Dans la conception canaque, la terre est faite de la chair et du sang des morts. Et l'accumulation des morts crée la fertilité de la terre. Ses produits, les ignames, les tubercules, le maïs, le manioc, sont la chair des morts. Ainsi, il n'y a pas de rupture charnelle entre l'homme

qui est vivant et la terre qui le porte. C'est une variante de la terre nourricière, où la terre n'est pas féminisée, puisque les morts sont féminins et masculins. Voilà quel est le lien qui unit les Canaques à la terre et il est impossible à briser.

Différences : On a essayé de le briser ?

J.G. : Oui, dans les années cinquante, les Européens détruisaient volontiers les sites canaques, les emplacements où il y avait des morts, au bulldozer.

On a exilé les Canaques pendant des années. Quarante ans après, ils louent des cars et vont faire l'initiation de leurs adolescents dans ces lieux-là parce que ces lieux ne sont pas transmissibles. Parce qu'on ne peut pas le faire ailleurs, ni transférer les gens ailleurs. Même si on l'a fait historiquement, ils gardent leurs liens avec les endroits où ils étaient.

De plus, cela se complique du système de la tenure foncière. Il n'y a pas de propriété foncière au sens occidental du mot. Il y a des droits d'usage qui sont potentiels. On n'hérite pas de son père. On hérite des droits par le nom qu'on vous donne à la naissance. C'est toujours le nom de quelqu'un de la génération des

grands-pères, du côté de la mère ou du père. Et ce nom est lié à une tenure foncière, à une terre et à un statut social. Les Canaques ont gardé la tenure foncière dans leur tête après l'arrivée des Européens. Ils donnent aujourd'hui à leurs enfants des noms qui leur dispensent des droits sur les terres des Blancs et continuent de le faire sous le nez des Européens qui n'ont jamais compris leur système. Alors, l'enfant, dont l'éducation consiste à lui expliquer où est sa terre, chez le colon d'à côté ou à vingt kilomètres, ne rêve que de la reprendre et repasse ce rêve à la génération suivante, puisque les noms se retransmettent.

Il n'y a aucun moyen de couper ce lien. Le seul moyen serait ou de massacrer tous les Canaques ou de les transporter ailleurs définitivement. Aujourd'hui, en 1987, c'est impossible. Ce n'est pas les Grecs d'Asie mineure, à qui on a fait des choses incroyables en Europe. Et on ne pourra jamais leur sortir de la tête que les terres qu'on leur a prises sont à eux.

Différences : Donc, les résultats d'un référendum comme celui qui vient d'avoir lieu ne changent rien à la conception que les Canaques ont de ces droits ?

J.G. : Le référendum ne change rien par rapport à des gens qui reçoivent leurs données sociales, ce qui déterminera leur existence, à la naissance, par le nom qu'on leur donne. Y compris pour ceux qui sont RPCR. Il y a des vallées dont les Blancs ont dû partir en 1984 : les RPCR canaques ont joué la main dans la main avec ceux du FLNKS pour les chasser. Et on ne leur a rien dit.

On s'est bien gardé d'aller fourrer son nez là-dedans. Il y a des comportements complètement contradictoires de la part du gouvernement français. Les Caldoches leur racontent n'importe quoi. Les RPCR canaques le roulent dans la farine et lui ne comprend rien à ce qui se passe, il ne sait pas. Ainsi, depuis quarante ans que je suis dans les affaires, j'ai été époustoufflé de voir ce qui se passait dans les faits. Des vallées entières se sont vidées de Blancs, qui ne sont pas revenus. La presse n'en a pas parlé.

Différences : La presse a beaucoup parlé, en revanche, en 1984, des grèves dans les mines de nickel de Thio. Quel est l'attitude des Canaques face au travail dans ces mines ?

J.G. : Les Canaques veulent tout simplement leur part. A Thio, sur deux cents employés, il n'y avait que quarante

Canaques. Il n'y a pas eu d'incident aux mines de Kouawa, parce que, depuis une grève qu'ils avaient faite il y a six ans, les Canaques occupaient 40 % des emplois. Mais personne ne s'est posé la question de savoir pourquoi il n'y avait pas eu de problème à Kouawa.

La guerre entre les Caldoches et les Canaques est aussi une guerre pour l'emploi. Les uns veulent les garder et les autres en avoir une proportion raisonnable. Pour les Canaques, l'école des Blancs doit servir à avoir un travail à la sortie, pas pour faire de la culture générale. Comme le nombre d'emplois potentiels est pratiquement bloqué, on se retrouve devant une situation insoluble.

« C'est une Afrique du Sud en miniature qui ne veut pas dire son nom. C'est un apartheid dont les frontières sont invisibles. »

Les bacheliers canaques sont dans les villages, au chômage. Ça ne peut pas durer. Quand un Européen arrive, on le fait travailler, mais on n'emploie pas les diplômés canaques de retour de France. En Indochine, les diplômés vietnamiens rencontraient les mêmes problèmes, on les a retrouvés chez Ho Chi Minh.

C'est un problème que les Français colonisateurs ne savent pas résoudre. Quand on forme des gens, il faut les caser. Il y a une vingtaine d'années, à Tahiti, des problèmes ont été évités grâce à un moyen très simple. Un ethnologue, l'un de mes élèves, travaillait au cabinet du gouverneur pour placer tous les étudiants tahitiens qui revenaient de France. On a fait ça pendant cinq ans. On a évité un conflit politique. C'était une mesure technique qui avait un impact politique et le gouverneur, qui l'a acceptée et mise en place, l'a très bien compris.

On a essayé de faire la même chose en Nouvelle-Calédonie. Les Caldoches n'ont pas voulu. Avec le RPCR, ils sabotent systématiquement toutes les mesures en faveur des Canaques. Alors que la situation relève de mesures extrêmement précises pour aboutir au partage du pouvoir politique, du pouvoir économique, au partage des emplois et à une solution. Et il n'y a pas d'autre solution que de donner leur part de gâteau aux Canaques.

Différences : A votre avis, la solution passerait d'abord par un traitement pratique et technique, plutôt que par des solutions politiques ?

J.G. : Le problème n'est pas politique. Il est psychologique et économique. Il faut que l'économie soit partagée dans ses conséquences entre les Canaques et les Européens, que les Canaques aient leur part de l'emploi, que les revenus de ce pays soient partagés entre les gens qui le composent. Ce qui est parfaitement concevable, on peut trouver une formule. Mais, pour cela, il faut que les deux parties négocient.

Il ne faut pas faire ce que les Anglais ont fait en Irlande du Nord. Pour obliger à négocier, il faut couper les crédits. Il

faut cesser de dépenser l'argent n'importe comment. On devrait dire aux gens : « Commencez par vous mettre d'accord sur un projet économique et on financera après. » Comme la logique économique finit toujours par triompher, un beau jour on s'apercevra que la politique actuelle coûte trop cher. La Nouvelle-Calédonie coûte plus cher que le Tchad. On rapatriera les troupes et Caldoches et Canaques resteront à se regarder en chiens de faïence. Actuellement, le gouvernement est en train de se condamner à maintenir dix mille hommes indéfiniment. Parce que, dès que les troupes seront parties, les Canaques vont repartir en avant et les Européens vont paniquer.

Alors, il vaudrait mieux aboutir à une solution politique négociée. Négociée entre eux, pas avec nous. Les Canaques lâcheront du lest. Ils adorent négocier, ils le font entre eux depuis des siècles, ce sont même des négociateurs redoutables. Les Caldoches ne savent pas. Ils ne savent qu'essayer d'imposer leur volonté et dire que si on ne leur donne pas raison, ils vont tirer dans le tas à coups de fusil. **Différences : Ils assurent pourtant vouloir créer, après le référendum, un climat de fraternité.**

J.G. : Il s'agit d'une épaisse langue de bois. Depuis des années, on parle de fraternité, mais en même temps, on fait

exactement le contraire. On parle d'ouvrir les bras aux Canaques et on leur refuse des emplois. On menace les enseignants qui font leur métier vis-à-vis des enfants canaques, on les menace de faire sauter leur voiture, on menace les juges qui jugent équitablement et de façon équilibrée, parce qu'il ne faut pas condamner les Blancs, mais il faut condamner les Noirs aux peines les plus sévères.

C'est une Afrique du Sud en miniature qui ne veut pas dire son nom. Les Africains du Sud sont plus honnêtes intellectuellement que les Caldoches. C'est un apartheid dont les frontières sont invisibles et on les voit quand on pratique le pays et on les rencontre à tout moment.

Cela provoque la colère des Canaques qui ne sont plus d'accord pour le supporter. □

Propos recueillis par SUSANNA GILLI



LE FLNKS A PARIS

Le 1^{er} septembre, plus de 3 000 personnes ont manifesté à Paris en solidarité avec le peuple canaque et le FLNKS. Syndicats (CGT, CFDT, FEN), partis politiques (PCF, PS, PSU, LCR) et de nombreuses autres organisations, dont le MRAP, étaient partie prenante. Le référendum du 13 septembre a, certes, mobilisé une majorité d'électeurs, mais sans rien débloquent. Au point que le Premier ministre annonçait le lendemain qu'il proposerait bientôt un nouveau statut d'autonomie au territoire. Une autre affaire a montré le caractère sensible de la situation : on accuse le ministre des DOM-TOM et la CNCL d'avoir favorisé l'implantation d'un émetteur supplémentaire pour la radio du RCPR pendant la campagne électorale. Affaire à suivre...

DIFFUSION

Je déplore que votre revue soit aussi mal connue par les associations en relation quotidienne avec les jeunes, dans les quartiers. Un effort est à faire dans la distribution de *Différences*, si vous désirez être plus connu, donc plus efficace pour une lutte quotidienne contre toutes les formes de racisme. Votre revue est en fait le témoin d'une nouvelle forme de militantisme, et il est donc essentiel de réfléchir à sa diffusion.

Pierre C.
Paris

ASSOCIATIONS

*Vous voulez faire
Un journal de quartier
Une affiche
Un dépliant sur vos activités...*

Nous pouvons vous aider à mettre en place votre projet, de sa conception technique à sa réalisation : techniques de communication par l'écrit - maquettes - photogravure - impression - gestion.

Nous sommes prêts à collaborer à votre projet

Contactez ASS'PRO
(association Loi 1901) :

Tél. : 40.38.95.54

Ecrire au : 12, rue du Département
75019 Paris.

TOUTE L'ANNEE

JEAN LEGRAND

vous propose



du foie gras frais
au détail
oie ou canard,
magrets frais
ou fumés,
cassoulets,
confits...

58, rue des Mathurins - 75008 Paris -
42.65.50.46

18, rue Montmartre - 75001 Paris -
42.36.03.52

QUID SA

48, rue du Château d'Eau

75010 PARIS

Tél. : 42.08.44.65

Télex : 240 969

Les Petites Annonces de Différences

Coopérative d'édition (indép. des puissances financières et idéologiques) donne ses chances à de jeunes auteurs et manuscrits originaux. Spécialités pédagogiques, mouvements sociaux actuels. Rens. H. Lethierry, 64, rue Fabre, 12000 Rodez (n° 305).

Un Beaujolais différent : cultivé en biodynamie. Mention « Nature et Progrès ». Doc. à René Bosse-Platière, « les Carrières ». Lucenay, 69580 Anse. Tél. : 74.67.00.99 (n° 311).

Jura : **hôtel de la Forêt *NN**. Été, prox. forêt, lacs, rivières. Hiver, ski de fond. Pension 130 F à 170 F. Salon TV. Tél. : 84.60.12.86 (39150 Saint-Pierre) (n° 310).

Développement tourisme, assoc. spécialisée voyages dans les pays du tiers monde, propose des voyages : **Togo-Bénin** (20 nov.-11 déc), **Pérou** (1^{er} au 21 déc), **Casamance** (7 au 14 nov. ou 18 déc.-1^{er} janv.). Programme 1988 disponible à *Dév. Tour*, 19, rue d'Enghien, 75010 Paris. Tél. : 45.23.27.57 (n° 309).

L'équipe **Frères des hommes**. Chalon/M, ch. pour nov. 87 objecteur de conscience intéressé par les problèmes du tiers monde. Rôle d'animation, contacts, réflexions, études... **Frères des Hommes**, 5, rue Thiers, 51000 Chalons. Tél. : 26.69.61.32 après 19 h (demander Guillaume) (n° 307).

A vendre état neuf, prix intéressant, livres sur racisme, droit de l'homme, etc. Liste sur demande. Ecrire au journal qui trans. (n° 313).

Faites-vous des ami(e)s, dans le monde entier comme en France, par correspondance. Documentation à Genet International, BP 222, 75423 Paris cedex 09 (n° 312).

Accueil et promotion, assoc. de lutte contre l'analphabète et de **solidarité avec les migrants**, ch. bénévoles pour assurer des formations et des actions de solidarité. Rens. : (1) 43.66.09.00 (n° 308).

Problème de poids, nutrition de l'effort, équilibre alimentaire : voyez un spécialiste efficace. Dr D. Riche. Tél. : 39.94.42.32 (n° 306).

Tarif : 25 T.T.C. la ligne (26 signes ou espaces). Texte et règlement à *Différences* : 89, rue Oberkampf, 75011 Paris. Tél. : 48.06.88.33
Les membres de la Société des amis de Différences bénéficient d'une insertion gratuite par an (maximum 5 lignes)

LA
GAMME
MAJEURE

legal
Le Goût



MUTUELLE FAMILIALE

